



Société Anonyme à Conseil d'administration

Siège social : 1 boulevard Hippolyte Marques, 94200 Ivry-sur-Seine

Rapport financier semestriel 2023

1	Attestation du responsable du rapport financier semestriel	3
2	Rapport semestriel d'activité	5
2.1.	Indicateurs de performance	6
2.2	Analyse de l'activité et des résultats du premier semestre	7
2.3	Commentaires sur les principaux postes de bilan	17
2.4	Flux de trésorerie consolidés du Groupe	18
2.5	Endettement financier	21
2.6	Investissements.....	24
2.7	Evènements postérieurs à la clôture.....	25
2.8	Principales transactions avec les parties liées.....	25
2.9	Description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants	25
3	Etats financiers consolidés au 30 juin 2023.....	26
3.1	Comptes consolidés au 30 juin 2023	27
3.2	Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes	80

1

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice ».

Christophe Gurtner

Président-Directeur Général de Forsee Power

Ivry-sur-Seine, le 14 septembre 2023

2

Rapport semestriel d'activité

2.1. Indicateurs de performance

Le Groupe a recours au chiffre d'affaires et à l'EBITDA ajusté comme principaux indicateurs de performance. Ces indicateurs de performance sont suivis de manière régulière par le Groupe pour analyser et évaluer ses activités et leurs tendances, mesurer leur performance, préparer les prévisions de résultats et procéder à des décisions stratégiques.

Depuis le 31 décembre 2022, le Groupe ne suit plus l'EBITDA comme indicateur de performance.

Définition de l'EBITDA ajusté

Le Groupe considère l'EBITDA ajusté, mesure à caractère non comptable, comme une mesure de performance.

Il correspond au résultat opérationnel avant amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles, amortissements des droits d'utilisation sur immobilisations corporelles, amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et dépréciation nette d'actifs. Il est par ailleurs retraité des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions. En effet le Groupe considère que ces charges ne reflètent pas sa performance opérationnelle courante, notamment pour les plans de rémunérations réglés en capitaux propres, ces derniers n'ayant pas d'impact direct sur la trésorerie.

La réconciliation de cet agrégat avec les comptes IFRS est présentée dans le tableau ci-après :

En milliers d'euros	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022
Résultat opérationnel courant	(12 322)	(12 178)
- Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	1 739	1 475
- Amortissements des droits d'utilisation sur immobilisations corporelles	998	598
- Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	1 770	1 215
- Dépréciations nettes sur stocks et créances	3 272	690
- Coût des paiements en actions	720	1 976
- Charges patronales sur paiements en actions	0	26
EBITDA ajusté	(3 823)	(6 198)

2.2 Analyse de l'activité et des résultats du premier semestre

2.2.1. Perspectives et tendances

Fort des améliorations de ses indicateurs d'activité et de la marge d'EBITDA ajusté, du bon déploiement de son plan stratégique ainsi que de sa solide structure financière, Forsee Power confirme l'ensemble de ses objectifs financiers à court et moyen termes :

- 2023 : Chiffre d'affaires supérieur à 160 M€ et nette amélioration de l'EBITDA ajusté
- 2024 : Chiffre d'affaires supérieur à 235 M€ et atteinte du seuil de rentabilité¹
- 2028 : Chiffre d'affaires supérieur à 850 M€ et un taux de marge d'EBITDA ajusté de 15%

2.2.2. Éléments significatifs de la période

2.2.2.1. Lancement de nouvelles gammes de produits

Forsee Power a lancé deux nouvelles offres de systèmes de batteries pour véhicules lourds à très haute densité d'énergie et flexible. Ces deux nouvelles gammes sont appelées ZEN LITE (mai 2023) et FLEX PLUS (juin 2023). Ces deux nouvelles gammes de produits viennent compléter l'offre de batteries du Groupe.

2.2.2.2. Développement commercial

Le Groupe a signé au cours du premier semestre 2023 divers contrats dont :

- Contrat avec Mathieu – Groupe Fayat pour électrifier des balayeuses et laveuses ;
- Contrat avec le constructeur de tricycles électriques indien 3ev Industries ;
- Contrat avec Skoda pour équiper les trains électriques de ses systèmes de batterie haute puissance.

Le Groupe a également contracté les partenariats suivants :

- Partenariat avec lochpe-Maxion pour proposer des solutions intégrées zéro émission pour l'électrification des véhicules commerciaux
- Partenariat avec le Canadien MTB pour le rétrofit de bus diesel en électrique en Amérique du Nord ;
- Partenariat avec Vensys Group et Parker Hannifin pour le rétrofit de véhicules off-highway.

2.2.2.3. Augmentation du capital

Forsee Power a réalisé le 9 mai 2023 une augmentation de capital d'un montant de 49,3 millions d'euros conduisant à la création de 17 664 108 nouvelles actions ordinaires. Cette augmentation de capital est destinée à financer l'accélération du développement commercial, industriel et technologique du Groupe.

La Direction étudie également des options de financement de sa stratégie de croissance, en dette (bancaire ou non), qui pourraient être déployées afin d'accroître sa flexibilité financière.

2.2.2.4. Déploiement du Groupe au Japon

Forsee Power poursuit son développement à l'international en ouvrant une filiale au Japon en mai 2023 nommée Forsee Power Japan Limited Liability.

L'objectif du Groupe à travers l'ouverture de cette filiale est d'assurer le service après-vente de ses clients japonais. Forsee Power Japan Limited Liability dispose de 4 collaborateurs au 30 juin 2023.

¹ EBITDA ajusté supérieur ou égal à zéro.

2.2.2.5. Contentieux avec la société Unu GmbH

Les procédures judiciaires de référé-expertise et au fond ouvertes en 2021 devant le Tribunal de Commerce de Paris n'ont pas évolué de manière significative sur le premier semestre 2023. Le Tribunal dans ses délibérations du 22 juin 2023 sursoit à statuer jusqu'au dépôt du rapport d'expertise.

Une nouvelle procédure de référé-expertise a été ouverte en 2022 devant le Tribunal judiciaire de Lyon, et de nouvelles procédures judiciaires ont été engagées en 2022 devant des juridictions civiles en Allemagne.

Les procédures judiciaires ont suivi leurs cours sur le premier semestre 2023.

Pour plus de détail concernant les différents contentieux avec la société Unu GmbH, le lecteur est invité à se reporter à la note 7.11 des états financiers semestriels du présent document.

2.2.2.6. Incidence liée à la situation en Ukraine et en Russie

Le Groupe n'est pas exposé aux mesures de restrictions imposées à la Russie dans la mesure où Forsee Power ne dispose ni de collaborateur, ni de client, ni de fournisseur dans ce pays.

En revanche des impacts logistiques et des hausses des coûts des matières, liés à la situation géopolitique en Ukraine et dans le secteur énergétique, existent mais le Groupe n'est pas directement exposé.

2.2.2.7. Incertitudes liées au contexte actuel économique et politique

Le contexte actuel tant économique que politique peut créer des incertitudes sur les activités commerciales du Groupe (à savoir l'inflation, l'augmentation des prix de certaines matières premières et de l'énergie, une rupture de la chaîne d'approvisionnement ou une pénurie de composants électroniques...). Néanmoins, le Groupe suit et pilote avec attention la potentielle augmentation de ses structures de coûts (prix des matières premières, inflation des salaires et dans la chaîne d'approvisionnement), et inclut généralement dans les contrats clients une clause d'ajustement de prix, de telle sorte qu'il ne connaisse qu'une exposition limitée à la variation des prix des matières premières.

2.2.3. Commentaires sur l'activité

Les informations suivantes concernant la situation financière et les résultats de Forsee Power doivent être lues conjointement avec les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe au 30 juin 2023, inclus dans le présent document qui sont établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire.

Les états financiers semestriels de Forsee Power ont été préparés conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne (« IFRS-UE ») et ont fait l'objet d'une revue limitée par les commissaires aux comptes dont le rapport d'examen limité est présenté en section 3.2.

Les chiffres indiqués en milliers d'euros dans les tableaux et analyses figurant dans cette section ont été arrondis. Par conséquent, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des chiffres arrondis séparément. De même, la somme des pourcentages, calculés à partir de chiffres arrondis, peut ne pas correspondre à 100 %.

Compte tenu de la nature de son activité et de son implantation géographique, les résultats du Groupe sont affectés par les variations des taux de change. Pour une analyse de l'exposition du Groupe au risque de change, se référer à la note 7.15.3 des états financiers semestriels en section 3.1 du présent document.

Chiffres clés

En milliers d'euros	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022	Var	Var (en %)
Chiffre d'affaires	78 756	49 727	+ 29 029	+ 58%
<i>Dont Heavy Vehicles (HeV)</i>	65 432	38 474	+ 26 958	+ 70%
<i>Dont Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)</i>	13 324	11 253	+ 2 071	+ 18%
EBITDA ajusté ^(a)	(3 823)	(6 198)	+ 2 375	+ 38%
Marge d'EBITDA ajusté	(5%)	(12) %		
Résultat opérationnel courant	(12 322)	(12 178)	- 144	- 1%
Résultat opérationnel	(12 322)	(12 178)	- 144	- 1%
Résultat financier	(3 787)	2 504	- 6 291	- 251%
Résultat net consolidé	(16 022)	(9 834)	- 6 188	- 63%

a) L'indicateur d'EBITDA ajusté est défini et détaillé à la section 2.1 du présent document.

Sur le premier semestre 2023, Forsee Power a enregistré une robuste performance commerciale, avec un chiffre d'affaires consolidé de 78 756 milliers d'euros en hausse de 58 %, reflétant notamment :

- l'essor de l'activité sur le marché des véhicules lourds (+ 70 %) ; et
- une activité toujours croissante sur le segment des véhicules légers (+ 18 %).

L'EBITDA ajusté du Groupe est en progression, passant de (6 198) milliers d'euros sur le premier semestre 2022 à (3 823) milliers d'euros au premier semestre 2023, reflétant :

- une hausse du chiffre d'affaires par rapport au premier semestre 2022 (+ 29 029 milliers d'euros) ; et
- une maîtrise parallèle des coûts supportés par le Groupe (- 26 652 milliers d'euros).

Dans ce contexte, la marge d'EBITDA ajusté est passée de (12) % au premier semestre 2022 à (5) % au premier semestre 2023.

Le résultat opérationnel au premier semestre 2023 s'est élevé à (12 322) milliers d'euros. Il est en recul par rapport à un résultat opérationnel de (12 178) milliers d'euros sur le premier semestre 2022. Le résultat opérationnel est analysé ci-après au paragraphe 2.2.5 du présent document.

Au 30 juin 2023, Forsee Power disposait d'une trésorerie importante s'élevant à 46 654 milliers d'euros. La trésorerie est analysée à la section 2.4 du présent document.

Le solde du besoin en fonds de roulement² au bilan de la clôture semestrielle représente 55 % du chiffre d'affaires au premier semestre 2023 contre 62 % au premier semestre 2022. Cette hausse de 12 342 milliers d'euros du BFR s'explique essentiellement par un niveau de stock et de créances clients plus élevé (+ 5 717 milliers d'euros et + 5 015 milliers d'euros, respectivement), en lien avec la forte croissance du chiffre d'affaires Groupe au premier semestre 2023.

Dans ce contexte de très forte croissance, les variations des autres postes du BFR (fournisseurs, autres actifs et autres passifs courants) sont quant à elles en hausse (+ 1 610 milliers d'euros), le

² Pour plus de détail, le lecteur est invité à se reporter à la note 9.2 des états financiers semestriels

Groupe menant entre autres des actions de fond afin d'optimiser continuellement son BFR via une augmentation des délais de paiement avec ses fournisseurs et l'utilisation de ses contrats de factoring « déconsolidants ».

Le montant des acquisitions d'immobilisations corporelles nettes des avances et acomptes s'élève à 2 635 milliers d'euros au premier semestre 2023 contre 1 988 milliers d'euros au premier semestre 2022. En pourcentage du chiffre d'affaires, les acquisitions d'immobilisations corporelles nettes des avances et acomptes s'élève à 3 % au 30 juin 2023 contre 4 % au 30 juin 2022.

Les capitaux propres du Groupe (y compris les dépenses d'investissement et la dette financière) sont analysés à la section 2.4 du présent document.

2.2.4. Présentation sectorielle

Le Groupe présente son information sectorielle sur la base de l'information financière présentée à la direction du Groupe dans son *reporting* interne, qu'il examine régulièrement en vue de prendre des décisions en matière d'allocation de ressources aux segments d'activités et d'évaluation de leur performance. Les *reporting* du Groupe comportent deux segments d'activité :

- *Heavy Vehicles (HeV)* regroupant le marché des solutions adaptées au développement des véhicules à motorisation électrique ou hybride des différents moyens de transport (bus, véhicules utilitaires et de « dernier kilomètre », tramways, trains, camions et marine) et du stockage stationnaire (résidentiel, commercial et industriel). Le stockage stationnaire ne fait pas partie de la première vie mais de la seconde vie.
- *Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)* regroupant le marché de la mobilité électrique légère ainsi que celui d'autres applications électriques (scooter électrique, véhicules légers de 2 à 4 roues, vélo électrique, équipements médicaux, objets connectés, domotique, robotique et outillage professionnel).

Ces segments d'activité sont ventilés par zone géographique : France, Europe (hors de France), Asie, Etats-Unis et reste du monde. Le chiffre d'affaires par zone géographique est déterminé selon la localisation des clients.

2.2.5. Résultats des opérations

Chiffre d'affaires

L'évolution du chiffre d'affaires par segment d'activité et zone géographique est détaillée dans le tableau ci-après.

En milliers d'euros	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022	Var
France			
<i>Heavy Vehicles (HeV)</i>	514 ³	22 288 ³	- 21 774
<i>Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)</i>	3 972	3 488	+ 484
Total	4 486	25 775	- 21 289
<i>En %</i>	6%	52%	
Europe			
<i>Heavy Vehicles (HeV)</i>	63 235 ³	15 950 ³	+ 47 285
<i>Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)</i>	3 459	1 937	+ 1 522
Total	66 694	17 887	+ 48 807
<i>En %</i>	85%	36%	
Asie			
<i>Heavy Vehicles (HeV)</i>	558	88	+ 470
<i>Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)</i>	4 529	4 499	+ 30
Total	5 087	4 587	+ 500
<i>En %</i>	6%	9%	
Etats-Unis			
<i>Heavy Vehicles (HeV)</i>	101	146	- 45
<i>Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)</i>	1 288	1 329	- 41
Total	1 389	1 475	- 86
<i>En %</i>	2%	3%	
Reste du monde			
<i>Heavy Vehicles (HeV)</i>	1 024	3	+ 1 021
<i>Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)</i>	76	-	+ 76
Total	1 100	3	+ 1 097
<i>En %</i>	1%	0%	
TOTAL	78 756	49 727	+ 29 029
<i>Heavy Vehicles (HeV)</i>	65 432	38 474	+ 26 958
<i>Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)</i>	13 324	11 253	+ 2 071

³ Au premier semestre 2023, un client a été reclassé de la zone France à la zone Europe suite au déplacement de son centre de décision.

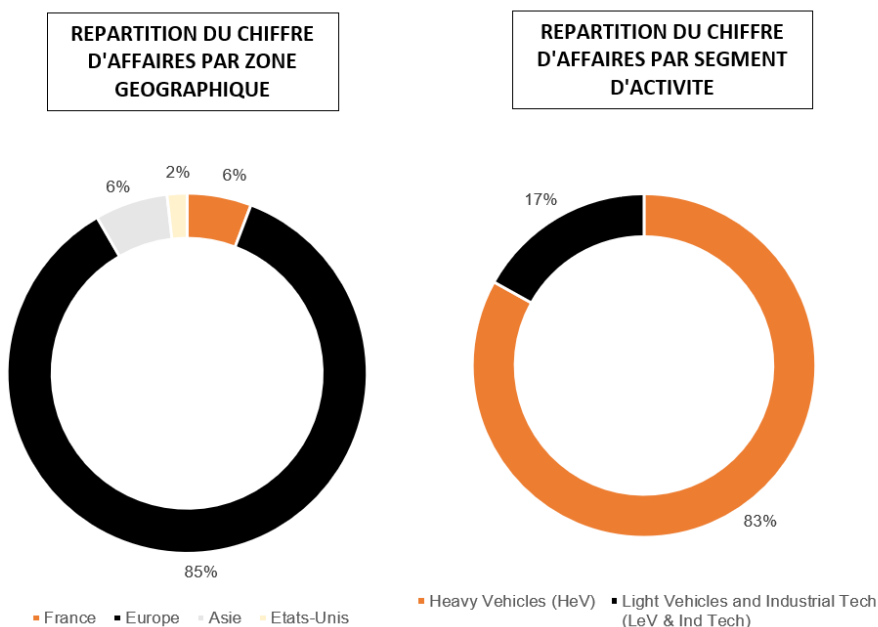
Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé à 78 756 milliers d'euros au premier semestre 2023 contre 49 727 milliers d'euros au premier semestre 2022, en hausse de + 29 029 milliers d'euros, soit une progression de + 58 %. Cette croissance s'explique principalement par un fort dynamisme sur l'activité des véhicules lourds (+ 70 %) et une activité toujours croissante sur le segment des véhicules légers (+ 18 %).

Le segment d'activité Heavy Vehicles (HeV) est resté le premier contributeur au chiffre d'affaires consolidé du Groupe (83 % au premier semestre 2023 contre 77 % au premier semestre 2022).

Le chiffre d'affaires de ce segment s'est élevé à 65 432 milliers d'euros au premier semestre 2023, en hausse de + 26 958 milliers d'euros, soit + 70 % par rapport au premier semestre 2022. Ceci résulte essentiellement de la croissance des clients existants et, dans une moindre mesure, du démarrage de partenariats avec de nouveaux clients.

Le segment Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech) a représenté 17 % du chiffre d'affaires du Groupe au premier semestre 2023 (contre 23 % au premier semestre 2022).

Le chiffre d'affaires de ce segment s'est établi à 13 324 milliers d'euros, en progression de + 2 071 milliers d'euros, soit + 18 % par rapport au premier semestre 2022. Cette hausse reflète principalement la croissance du Groupe dans le secteur des deux roues en Europe et dans le reste du monde.



Résultat opérationnel courant

Le tableau ci-dessous présente les éléments constitutifs du résultat opérationnel courant du Groupe, en valeur absolue et en pourcentage du chiffre d'affaires, pour les périodes indiquées.

	Semestres clos			
	2023		2022	
	Milliers d'euros	% du chiffre d'affaires	Milliers d'euros	% du chiffre d'affaires
Chiffre d'affaires	78 756	-	49 727	-
Autres produits et charges opérationnels	1 198	2%	(366)	- 1%
Services extérieurs et achats consommés	(67 585)	- 86%	(41 384)	- 83%
Charges de personnel	(15 507)	- 20%	(15 442)	- 31%
Impôts et taxes	(522)	- 1%	(361)	- 1%
Amortissements	(4 507)	- 6%	(3 288)	- 7%
Provisions et dépréciations	(4 153)	- 5%	(1 064)	- 2%
Résultat opérationnel courant (EBIT)	(12 322)	- 16%	(12 178)	- 24%

- **Chiffre d'affaires**

Se reporter à l'analyse faite ci-avant.

- **Autres produits et charges opérationnels**

Les autres produits et charges opérationnels ont augmenté et représentent un produit de 1 198 milliers d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2023 contre (366) milliers d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2022, soit une hausse de + 1 564 milliers d'euros.

- **Services extérieurs et achats consommés**

La décomposition du poste se présente comme suit :

En milliers d'euros	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022
Achats consommés, y compris gains et pertes de change sur achats	(59 942)	(36 008)
Honoraires, prestations extérieures	(2 728)	(1 917)
Locations, entretien & assurances	(1 398)	(793)
Transports, déplacements & réceptions	(1 841)	(1 381)
Frais d'études et de recherche	(1 093)	(689)
Frais postaux & de télécommunications	(148)	(114)
Sous-traitance	(294)	(365)
Autres	(141)	(117)
Services extérieurs et achats consommés	(67 585)	(41 384)

La hausse des services extérieurs et achats consommés de - 26 201 milliers d'euros, soit - 63 % au premier semestre 2023 par rapport au premier semestre 2022, s'explique essentiellement par :

- l'augmentation des achats consommés de - 23 934 milliers d'euros, principalement due à l'augmentation de l'activité ;
- la hausse des honoraires et prestations extérieures de - 811 milliers d'euros, principalement liée aux frais de recrutement et de conseil pour l'accompagnement de la croissance du Groupe et la structuration de ses fonctions support ;

- la hausse des locations, de l'entretien et des assurances de - 605 milliers d'euros, qui s'explique essentiellement par une augmentation des charges d'entretien et des primes d'assurances ;
- la hausse des charges liées aux transports, déplacements & réceptions pour - 460 milliers d'euros principalement du fait de l'augmentation de l'activité ;
- l'augmentation des frais d'études et de recherche pour - 404 milliers d'euros, liée à un surcroît d'activité en matière de Recherches et de Développements.

Le coût des cellules de batterie dépend en partie des prix et de la disponibilité de matières premières telles que le lithium, le nickel, le cobalt et/ou d'autres métaux.

Les prix de ces matières fluctuent et leur disponibilité ou leur approvisionnement peut être instable en fonction des conditions du marché et de la demande mondiale, notamment en raison de l'augmentation de la production mondiale de véhicules électriques et de produits de stockage d'énergie.

Ces hausses sont compensées par des actions commerciales permettant de transférer tout ou partie de ces surcoûts additionnels aux clients.

- **Charges de personnel**

La légère hausse des charges de personnel de - 65 milliers d'euros par rapport au premier semestre 2022, s'explique par :

- l'augmentation des charges de personnel hors IFRS 2 pour un montant de - 1 347 milliers d'euros, essentiellement liée à la hausse de de l'effectif moyen en équivalent temps plein, passant de 630 au 30 juin 2022 à 722 au 30 juin 2023 en lien avec l'accroissement de l'activité ;
- la baisse du coût des paiements en action pour un montant de + 1 282 milliers d'euros, relatifs à l'étalement des charges des plans de stock-options et d'actions gratuites validés les années précédentes.

- **Impôts et taxes**

Les impôts et taxes sont en progression (- 161 milliers d'euros entre le premier semestre 2023 et le premier semestre 2022) et s'élèvent à (522) milliers d'euros au 30 juin 2023. En pourcentage du chiffre d'affaires, les impôts et taxes restent inchangés par rapport au 30 juin 2022 et représentent 0,7 %.

- **Résultat opérationnel non courant**

Comme pour le premier semestre 2022, il n'y a pas d'élément opérationnel non courant sur le premier semestre 2023.

- **Amortissements, provisions et dépréciations nettes**

Le poste est détaillé comme suit :

En milliers d'euros	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	(1 739)	(1 475)
Amortissements des droits d'utilisation sur immobilisations corporelles	(998)	(598)
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(1 770)	(1 215)
Provisions pour risques et charges	(881)	(374)
Dépréciations nettes sur stocks et créances ^(a)	(3 272)	(690)
Dotations nettes	(8 661)	(4 352)

a) Dont 1 358 milliers d'euros de dépréciation de stock identifiés excédentaires ou en obsolescence à la fin du premier semestre 2023.

Le poste est en progression, passant de (4 352) milliers d'euros au premier semestre 2022 à (8 661) milliers d'euros au premier semestre 2023, en lien avec la dépréciation des stocks, la hausse des immobilisations corporelles et incorporelles et les risques et charges du Groupe. Sa contribution en pourcentage du chiffre d'affaires est en hausse pour atteindre 11 % du chiffre d'affaires au premier semestre 2023 contre 9 % au premier semestre 2022.

Les immobilisations et les provisions font l'objet d'un développement dans les commentaires du bilan à la section 2.3 du présent document.

Résultat opérationnel

Compte tenu des facteurs présentés ci-dessus, le résultat opérationnel du Groupe enregistre un léger recul de 144 milliers d'euros, et s'établit à (12 322) milliers d'euros au premier semestre 2023 (contre (12 178) milliers d'euros au premier semestre 2022).

Résultat financier

Le résultat financier du Groupe est passé de 2 504 milliers d'euros au 30 juin 2022 à (3 787) milliers d'euros au 30 juin 2023, soit une dégradation de - 6 291 milliers d'euros, résultant essentiellement de :

- la variation de juste valeur des dérivés BSA BEI Warrant A et BSA BEI Warrant C, pour - 5 057 milliers d'euros, en lien avec l'augmentation du prix de l'action de Forsee Power SA. Pour plus de détail, le lecteur est invité à se reporter à la note 8.8 à la section 3.1 du présent document ;
- l'impact négatif de l'évolution des gains et pertes de change, pour - 795 milliers d'euros, qui s'explique principalement par la légère dépréciation du dollar américain entre le 30 juin 2022 et le 30 juin 2023 ;
- la hausse des frais et commissions bancaires, pour - 346 milliers d'euros, en lien principalement avec l'accroissement du volume d'affacturage.

La réduction globale de l'endettement du Groupe a en revanche contribué à améliorer son résultat financier à hauteur de + 107 milliers d'euros (se référer à l'analyse des dettes du Groupe à la section 2.5 du présent document).

Charge d'impôt

La charge d'impôt s'établit à 313 milliers d'euros au 30 juin 2023 contre (161) milliers d'euros au 30 juin 2022. L'impôt théorique s'élève à un produit de 4 084 milliers d'euros au 30 juin 2023 contre un produit de 2 418 milliers d'euros au 30 juin 2022.

Les différences entre la charge fiscale théorique et la charge fiscale réelle (respectivement, 3 771 milliers d'euros au 30 juin 2023 et 2 580 milliers d'euros au 30 juin 2022), résultent essentiellement de l'impact de la variation de la charge d'impôt concernant le déficit fiscal non reconnu au bilan (3 176 milliers d'euros au premier semestre 2023 et 3 097 milliers d'euros au premier semestre 2022) et des dérivés sur les instruments financiers (447 milliers d'euros au premier semestre 2023 et (976) milliers d'euros au premier semestre 2022).

La charge d'impôt est détaillée en note 8.9 des états financiers semestriels de la section 3.1 du présent document.

Résultat net

Compte tenu des facteurs présentés ci-dessus, le résultat net consolidé représente une perte qui s'élève à (16 022) milliers d'euros au 30 juin 2023 contre (9 834) milliers d'euros au 30 juin 2022, soit une dégradation de - 6 188 milliers d'euros.

2.3 Commentaires sur les principaux postes de bilan

En milliers d'euros	30.06.2023	31.12.2022	Var	Var (en %)
Actifs non courants	52 085	49 509	+ 2 576	+ 5%
Dont immobilisations corporelles ^(a)	26 520	25 978	+ 542	+ 2%
Dont immobilisations incorporelles ^(b)	17 168	14 955	+ 2 213	+ 15%
Dont participation dans les sociétés mises en équivalence ^(c)	3 811	4 043	- 232	- 6%
Dont actifs financiers non courants ^(d)	1 490	1 751	- 261	- 15%
Actifs courants	124 856	97 017	+ 27 839	+ 29%
Dont stocks ^(e)	41 212	37 476	+ 3 736	+ 10%
Dont trésorerie et équivalents de trésorerie ^(f)	46 654	31 014	+ 15 640	+ 50%
Dont créances clients ^(g)	21 293	15 960	+ 5 333	+ 33%
Dont autres actifs courants ^(h)	15 697	12 566	+ 3 131	+ 25%
Total de l'actif	176 941	146 526	+ 30 415	+ 21%
Dont capitaux propres ⁽ⁱ⁾	70 979	39 650	+ 31 329	+ 79%
Dont emprunts et dettes financières ^(j)	58 034	60 167	- 2 133	- 4%
Dont emprunts auprès de la BEI	24 256	22 581	+ 1 675	+ 7%
Dont prêts garantis par l'Etat	14 247	16 803	- 2 556	- 15%
Dont dettes sur droits d'utilisation	15 761	15 584	+ 177	+ 1%
Dont emprunt Atout auprès de la BPI	2 501	3 438	- 937	- 27%
Dont intérêts courus sur dettes financières	117	1 065	- 948	- 89%
Dont dettes relatives aux parties liées	979	691	+ 288	+ 42%
Dont dérivés sur instrument financier ^(k)	5 260	4 108	+ 1 152	+ 28%
Dont provisions pour risques et charges ^(l)	8 052	7 170	+ 882	+ 12%
Dont dettes fournisseurs ^(m)	13 948	20 152	- 6 204	- 31%
Dont autres passifs ⁽ⁿ⁾	20 239	14 722	+ 5 517	+ 37%
Total du passif	176 941	146 526	+ 30 415	+ 21%

- a) Les immobilisations corporelles sont détaillées en note 7.3 des états financiers semestriels – section 3.1 du présent document.
- b) La hausse du poste résulte essentiellement de l'activation des frais de développement pour + 3 863 milliers d'euros. Cet effet est partiellement compensé par la hausse des amortissements et des dépréciations en lien avec la progression des actifs incorporels - 1 752 milliers d'euros). Les immobilisations incorporelles sont détaillées en note 7.2 des états financiers semestriels – section 3.1 du présent document.
- c) Les participations mises en équivalence sont exclusivement liées à la participation dans NéoT Capital, dont le Groupe détient 50 % du capital au 30 juin 2023 en partenariat avec le Groupe EDF (se reporter à la note 7.5 des états financiers semestriels – section 3.1 du présent document).
- d) Les autres actifs financiers non courants sont essentiellement constitués des gages sur espèces pour 976 milliers d'euros. Cette trésorerie n'étant pas immédiatement disponible, ce gage sur espèce n'est pas présenté dans le poste « Trésorerie » mais dans le poste « Actifs financiers » conformément à IAS 7. D'autre part, les autres actifs financiers non courants sont également constitués des dépôts de garanties et cautionnements versés pour 353 milliers d'euros et des dépôts de garanties sur contrat de liquidité pour 161 milliers d'euros (se reporter à la note 7.4 des états financiers semestriels – section 3.1 du présent document).
- e) La hausse de + 3 736 milliers d'euros des stocks résulte essentiellement de la croissance de l'activité du Groupe (se reporter à la note 7.6 des états financiers semestriels – section 3.1 du présent document).
- f) Au 30 juin 2023, la trésorerie est constituée de dépôts à vue en euros, en dollars américain et en devises locales des filiales (roupie indienne, yuan chinois, zloty polonais, yen japonais). Les flux de trésorerie sont analysés en section 2.4 du présent document.
- g) La hausse de + 5 333 milliers d'euros des créances clients résulte essentiellement de la croissance de l'activité du Groupe (se reporter à la note 7.7 des états financiers semestriels – section 3.1 du présent document).
- h) Se reporter à la note 7.8 des états financiers semestriels – section 3.1 du présent document.
- i) Les mouvements affectant les capitaux propres du Groupe au cours du premier semestre 2022 et du premier semestre 2023 sont détaillés dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés et la note associée (se reporter à la section 2.4 du présent document et aux états financiers semestriels, tableau « état consolidé des variations des capitaux propres »).

- j) Les emprunts et dettes sont détaillés à la section 2.5 et en note 7.13 des états financiers semestriels – section 3.1 du présent document.
- k) Se reporter à la note 7.14 des états financiers semestriels – section 3.1 du présent document.
- l) Elles sont constituées des provisions :
- pour garantie service après-vente (SAV), destinée à couvrir le risque de coûts SAV futurs du fait de la responsabilité de Forsee Power sur les produits vendus (5 778 milliers d'euros au premier semestre 2023 contre 4 884 milliers d'euros au 31 décembre 2022) ;
 - pour recyclage, constituées pour couvrir les coûts estimés futurs de recyclage des systèmes de batteries vendues, pour lesquelles le Groupe a un engagement de reprise et de recyclage en cas de retour des batteries par les clients (1 642 milliers d'euros au premier semestre 2023 contre 1 597 milliers d'euros au 31 décembre 2022), et ;
 - pour litiges (333 milliers d'euros au 30 juin 2023 contre 249 milliers d'euros au 31 décembre 2022) ;
 - pour un contentieux en lien avec la société Unu GmbH pour 299 milliers d'euros au 30 juin 2023 contre 441 milliers d'euros au 31 décembre 2022. Ce litige fait l'objet d'un développement au sein du paragraphe 2.2.2.6 et de la note 7.11 des états financiers semestriels – section 3.1 du présent document.
- m) Le recul des dettes fournisseurs résulte essentiellement de la normalisation du cycle cash sur le premier semestre 2023.
- n) La part non courante s'établit à 3 120 milliers d'euros au premier semestre 2023 (4 116 milliers d'euros à fin décembre 2022) et la part courante à 17 120 milliers d'euros au premier semestre 2023 (10 606 milliers à fin décembre 2022). Les autres passifs correspondent essentiellement à des avances et acomptes reçus, à des dettes sociales et fiscales, à des revenus constatés d'avance sur des extensions de garantie de batterie spécifique, à des dettes sur les frais d'augmentation de capital, et à des avantages octroyés sur PGE à taux zéro à échéance entre 1 et 5 ans. Les autres passifs sont détaillés en note 7.18 des états financiers semestriels – section 3.1 du présent document.

2.4 Flux de trésorerie consolidés du Groupe

En milliers d'euros	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022	Var
Trésorerie provenant des opérations liées à l'activité	(20 353)	(15 217)	- 5 136
Trésorerie provenant des opérations d'investissement	(6 385)	(5 724)	- 661
Trésorerie provenant des opérations de financement	42 518	(3 460)	+ 45 978
Incidence des taux de conversion	(140)	34	- 174
Variation de trésorerie	15 640	(24 369)	+ 40 009

- **Trésorerie provenant des opérations liées à l'activité**

En milliers d'euros	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022	Var
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt ^(a)	(6 756)	(7 221)	+ 465
Charge fiscale décaissée (encaissée) ^(b)	(158)	900	- 1 058
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation ^(c)	(13 440)	(8 898)	- 4 542
Trésorerie provenant des opérations liées à l'activité	(20 353)	(15 217)	- 5 136

- a) L'amélioration de la capacité d'autofinancement est principalement expliquée par la hausse des amortissements et provisions de + 1 682 milliers d'euros, compensée par une charge IFRS 2 moindre au premier semestre 2023 par rapport au premier semestre 2022.
- b) Au premier semestre 2023, ce flux correspond essentiellement au décaissement de l'impôt sur les sociétés. Au premier semestre 2022, ce flux correspondait essentiellement à la créance nette CIR 2018 encaissée pour 725 milliers d'euros. Se reporter au tableau des flux de trésoreries consolidés et à la note 9.2 des états financiers semestriels du Groupe en section 3.1 du présent document.
- c) La variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFR) s'est élevée à (13 440) milliers d'euros, contre (8 898) milliers d'euros au premier semestre 2022. Elle s'explique principalement par le paiement de dettes fournisseurs en raison de la normalisation du cycle cash sur le premier semestre 2023, une augmentation des stocks, des créances clients et des autres créances en lien avec la croissance de l'activité du Groupe, effets partiellement compensés par l'augmentation des avances et acomptes reçus ainsi que des dettes fiscales.

La baisse de la trésorerie provenant des opérations liées à l'activité (- 5 136 milliers d'euros) est directement imputable à la variation du besoin de fonds de roulement de - 4 542 milliers d'euros, expliquée ci-avant.

- **Trésorerie provenant des opérations d'investissement**

En milliers d'euros	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022	Var
Acquisitions d'immobilisations (nettes des dettes et avances versées) ^(a)	(6 716)	(3 168)	- 3 548
Avoirs gérés sur contrat de liquidité	(14)	(267)	+ 253
Gains (Pertes) réalisés sur contrat de liquidité	17	4	+ 13
Encaissements sur actifs financiers	328	0	+ 328
Variation de périmètre ^(b)	0	(2 292)	+ 2 292
Trésorerie provenant des opérations d'investissement	(6 385)	(5 724)	- 661

- a) Ces acquisitions concernent principalement les dépenses en recherche et développement, ainsi que celles permettant à la Société d'augmenter sa capacité de production ou d'améliorer son outil de production dans ses différentes usines (se reporter au tableau des flux de trésoreries consolidés et à la note 9.3 des états financiers semestriels – section 3.1 du présent document).
- b) Pour rappel, au premier semestre 2022, ce poste correspond à l'acquisition de titres NEoT auprès de Mitsubishi Corporation et est détaillé à la note 9.6 des états financiers semestriels – section 3.1 du présent document.

La trésorerie provenant des opérations d'investissement se dégrade essentiellement sous l'effet d'une hausse des acquisitions d'immobilisations (nettes des dettes et avances versées). Cet effet est partiellement compensé par l'acquisition de titres NEoT auprès de Mitsubishi Corporation au premier semestre 2022. Ces effets sont détaillés ci-avant.

- **Trésorerie provenant des opérations de financement**

En milliers d'euros	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022	Var
Augmentation de capital en numéraire ^(a)	49 283	0	+ 49 283
Décaissement des frais d'IPO ^(b)	0	(1 230)	+ 1 230
Frais d'émission de capital décaissés (hors frais IPO) ^(a)	(1 206)	0	- 1 206
Variation des autres passifs financiers	0	(18)	+ 18
Emissions d'emprunts ^(c)	0	0	+ 0
Remboursements d'emprunts ^(c)	(3 746)	(625)	- 3 121
Remboursements dettes sur bien pris en location	(609)	(558)	- 51
Financement factor ^(c)	1	0	+ 1
Variations des passifs financiers relatifs aux parties liées	288	(6)	+ 294
Frais bancaires versés	(452)	0	- 452
Charges financières décaissées	(1 040)	(1 023)	- 17
Trésorerie provenant des opérations de financement	42 518	(3 460)	+ 45 978

a) Au premier semestre 2023, ces flux sont principalement liés à l'augmentation de capital réalisée le 9 mai 2023 pour 49,3 millions d'euros.

b) Pour rappel, au premier semestre 2022, le décaissement des frais d'émission d'IPO de 1 230 milliers d'euros correspondait au règlement des montants résiduels provisionnés au 31 décembre 2021.

c) Se reporter à l'analyse de l'endettement financier à la section 2.5 du présent document.

La hausse de la trésorerie provenant des opérations de financement s'explique principalement par l'augmentation de capital réalisée le 9 mai 2023, effet partiellement compensé par l'augmentation des remboursements d'emprunts existants.

2.5 Endettement financier

L'évolution des dettes financières est détaillée dans le tableau ci-après en note 7.13 des états financiers semestriels de la section 3.1 du présent document.

En milliers d'euros	31 décembre 2022	Emissions	Remboursements	Frais d'émission d'emprunt	Intérêts présentés au titre des emprunts à taux zéro	Reclassement	Effets de conversion	Effet du TIE	Variation nette	Intérêts capitalisés	Juste valeur	Emissions emprunts IFRS 16	30 juin 2023
Emprunts auprès de la BEI	22 581		(0)			0		666		1 009			24 256
Emprunt Atout auprès de la BPI	2 188					(938)							1 251
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BPI	3 438					(938)							2 501
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BNP	4 209				119	(938)							3 391
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la HSBC	4 156				133	(934)							3 355
Dette sur droit d'utilisation – non courant	14 194		0			(748)	(117)					917	14 246
Dettes relatives aux parties liées	691								288				979
Dettes financières long terme	51 455		0		252	(4 494)	(117)	666	288	1 009		917	49 977
Emprunt Atout auprès de la BPI	1 250		(938)			938							1 250
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BPI	1 250		(938)			938							1 250
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BNP	1 875		(938)			938							1 875
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la HSBC	1 875		(934)			934							1 875
Intérêts courus sur dettes financières	1 065	890	(802)			(26)	(1)		(0)	(1 009)			117
Dette sur droit d'utilisation - courant	1 390		(609)			748	(15)						1 515
Intérêts courus sur droits d'utilisations		222	(73)			26	(1)					0	174
Couvertures de juste valeur liées au risque de change	6								(6)				
Dettes financières court terme	8 711	1 113	(5 231)			4 494	(16)		(6)	(1 009)		0	8 056
Endettement financier brut & assimilés	60 167	1 113	(5 231)		252	0	(133)	666	282			917	58 034
<i>Dont</i>													
<i>Courant</i>	8 711	1 113	(5 231)			4 494	(16)		(5)	(1 009)		0	8 056
<i>Non courant</i>	51 455		0		252	(4 494)	(117)	666	287	1 009		917	49 977

- **Emprunts auprès de la BEI**

La Société et la BEI ont conclu un contrat de crédit de 20,0 millions d'euros en 2017 avec mise à disposition de la première tranche 1 de 7,5 millions d'euros en mars 2018, de la tranche 2 de 7,5 millions d'euros en octobre 2018 et de la troisième et dernière tranche de 5 millions d'euros en décembre 2019. Cet emprunt de 20,0 millions d'euros a été intégralement remboursé en juin 2021.

Il était par ailleurs accompagné de 6 857 BSA BEI Warrant A émis le 15 mars 2018 toujours en circulation, et conduisant en cas d'exercice à l'émission de 1 119 998 actions ordinaires (AO)⁴.

Un nouvel emprunt BEI a été signé en décembre 2020 dont la tranche A de 21,5 millions d'euros a été tirée le 16 juin 2021 pour une durée de 5 ans. Cette tranche est accompagnée de 3 500 BSA BEI Warrant C émis le 4 juin 2021, conduisant en cas d'exercice à l'émission 496 812 actions ordinaires (AO). La Société a obtenu en date du 28 septembre 2021 un accord préalable demandé par la BEI afin de pouvoir mener à bien les différentes opérations de restructuration capitalistiques préalables à l'introduction en bourse ainsi que l'introduction en bourse elle-même. En contrepartie de l'obtention de cet accord, le taux d'intérêt capitalisé applicable à la Tranche A de l'emprunt BEI a été augmenté de 0,5 % passant de 4 % à 4,5 % par an (applicable rétroactivement). En outre la BEI a exigé le versement d'une indemnité de restructuration (*restructuring fees*) de 1 255 milliers d'euros qui lui a été réglée en décembre 2021.

La tranche B a été levée le 21 octobre 2021 pour 8,5 millions d'euros puis intégralement remboursée par anticipation en novembre 2021. Suite à l'Accord de Renonciation (*waiver*) du 28 septembre 2021, l'émission de la tranche B n'a pas été accompagnée de l'émission de 1 000 BSA BEI Warrant D, comme initialement prévu par le contrat de crédit.

Les instruments financiers dérivés sur les emprunts BEI (BSA BEI Warrant A et BSA BEI Warrant C) sont présentés ci-après au paragraphe 2.5.2.

Le financement BEI est détaillé en note 3.1.3 des états financiers semestriels en section 3.1 du présent document.

- **Autres financements bancaires**

En 2020, la Société avait bénéficié de financements bancaires à hauteur de 25,0 millions d'euros à travers :

- des prêts garantis par l'Etat (PGE), afin de sécuriser ses besoins de trésorerie notamment dans le contexte de décalage de ses projets et faire face aux conséquences de la pandémie Covid-19. Ceux-ci s'élèvent à 20 millions d'euros et sont répartis comme suit : (i) deux prêts garantis par l'Etat répartis à part égale entre HSBC et BNP Paribas pour un montant de 7 500 milliers d'euros chacun aux taux effectifs globaux respectifs de 1,69 % et 2,14 %, uniquement pour ses besoins d'exploitation en France (HSBC) et pour le financement de trésorerie de la Société pour le soutien de son activité en France (BNPP) ; et (ii) un prêt soutien à l'innovation (PGE) accordé par Bpifrance pour un montant de 5 000 milliers d'euros au taux effectif global de 2,35 %. Conformément au régime légal applicable aux prêts garantis par l'Etat, ces prêts avaient une échéance initiale d'un an à compter de leur mise à disposition. Ils ne sont assortis d'aucun covenant financier. La Société a opté pour l'option de remboursement de tous ses PGE sur la durée la plus longue.

Le PGE auprès de la BNP est remboursé trimestriellement à partir du 4 septembre 2022 et jusqu'au 4 juin 2026. Le PGE auprès d'HSBC est remboursé trimestriellement à partir du 11 septembre 2022 et jusqu'au 11 juin 2025. Enfin, le PGE auprès de la BPI est remboursé trimestriellement à partir du 30 septembre 2022 et jusqu'au 30 juin 2026.

Le PGE conclu avec BNP Paribas a par ailleurs fait l'objet d'un avenant le 19 mars 2021 ayant

⁴ Il est précisé que le nombre d'actions ordinaires (AO) auxquels donnent droit les BSA BEI Warrant A et BSA BEI Warrant C a été calculé à la date d'établissement des comptes et en conséquence ajusté au regard des « Evénements d'Ajustement » (tels que ces termes sont définis dans le contrat de souscription desdits BSA) (i) qui ont déjà été réalisés par la Société (notamment l'augmentation de capital constatée en date du 9 mai 2023) et (ii) ceux qui pourraient être réalisées par la Société, sur une base « fully diluted » (c'est-à-dire si l'ensemble des valeurs mobilières et droits en circulation seraient exercés par leurs bénéficiaires). Ce nombre « maximum » serait néanmoins susceptible d'être augmenté en cas de réalisation de nouveaux « Evénements d'Ajustement » post établissement des comptes.

pour principal objet de mettre en place un nouveau taux de 0,75 % à compter de la date d'échéance initiale (le 4 juin 2021) de ce PGE et d'ajuster la périodicité du remboursement en échéances trimestrielles conformément aux modalités prévues au contrat. En outre, le PGE conclu avec HSBC a également fait l'objet d'un avenant en mars 2021, portant le taux à 0,31 %.

Les déclarations et engagements à la charge de la Société au titre de ces contrats ainsi que les cas d'exigibilité anticipée qui y sont stipulés sont conformes aux standards de marché pour ce type de prêts (Prêts Garantis par l'Etat - PGE) et concernent principalement la solvabilité de la Société, la préservation de ses actifs, le respect des termes du contrat concerné, de son objet et des conditions d'octroi particulières aux prêts garantis par l'Etat.

- le prêt Atout accordé par Bpifrance, d'un montant de 5 millions d'euros et au taux effectif global de 5 %. Ce prêt bénéficie d'une période de différé d'amortissement d'un an et sera ensuite remboursé trimestriellement à compter du 31 août 2021 et jusqu'au 30 juin 2025 et n'est assorti d'aucun covenant financier. Les déclarations et engagements à la charge de la Société au titre de ce contrat ainsi que les cas d'exigibilité anticipée sont semblables au PGE susvisé.

Se reporter en note 7.13 des états financiers semestriels en section 3.1 du présent document.

- **Affacturage**

Dans le cadre de son activité, le Groupe a conclu des contrats d'affacturage avec HSBC Factoring France et Banco Santander permettant d'accélérer le recouvrement des créances clients et les entrées de trésorerie, en mettant en place des financements sécurisés par des créances clients.

Le montant des créances cédées sans recours (contrat HSBC) et qui ne sont plus présentées au bilan, s'élève à 5 278 milliers d'euros au 30 juin 2023 (2 563 milliers d'euros au 31 décembre 2022).

Dans le cadre du contrat d'affacturage inscrit dans un programme de *reverse factoring* d'un client, le Groupe a escompté au 30 juin 2023 auprès de l'établissement bancaire Banco Santander pour 11 405 milliers d'euros de créances dont la date d'échéance est postérieure au 30 juin 2023 (5 354 milliers d'euros de créances qui étaient cédées à la clôture 2022 et dont la date d'échéance était postérieure au 31 décembre 2022).

L'encours de créance financé par l'affacturage avec et sans recours est détaillé dans le tableau ci-après et en note 7.7 des états financiers semestriels – section 3.1 du présent document.

En milliers d'euros	30.06.2023	31.12.2022
Cession de créances sans recours	5 278	2 563
Total des créances cédées	5 278	2 563

- **Dettes sur droit d'utilisation**

La dette sur droit d'utilisation s'élève à 15 761 milliers d'euros au premier semestre 2023 et à 15 584 milliers d'euros au 31 décembre 2022. La légère hausse de cette dette locative s'explique essentiellement par la signature de nouveaux contrats de location sur la période concernant les sites en Chine, en France, en Inde et au Japon.

2.5.1. Echancier des dettes financières

L'échéancier des dettes financières est détaillé dans le tableau ci-après et en note 7.13 des états financiers semestriels de la section 3.1 du présent document.

2.5.2. Dérivés sur instruments financiers

Les dérivés sur instruments financiers sont détaillés dans le tableau ci-après et en note 7.14 des états financiers semestriels de la section 3.1 du présent document.

En milliers d'euros	Date d'émission	Date d'échéance	Nombre d'instruments BSA	Nombre d'actions souscrites en cas d'exercice des BSA	30 juin 2023	31 décembre 2022
BSA Warrant A pour BEI	18 mars 2018	15 mars 2028	6 857	1 119 998	3 629	2 817
BSA Warrant C pour BEI	4 juin 2021	4 juin 2041	3 500	496 812	1 632	1 291
Total			10 357	1 616 810^(a)	5 261	4 108

a) Nombre d'actions souscrites en cas d'exercice des BSA et avant division du nominal.

L'échéance des dérivés sur instruments financiers est située entre 1 et 5 ans pour les BSA Warrant A et à plus de 5 ans pour les BSA Warrant C.

2.6 Investissements

2.6.1. Principaux investissements réalisés

Le montant total des investissements réalisés par le Groupe s'est élevé à 6 385 milliers d'euros au premier semestre 2023 contre 5 724 milliers d'euros au premier semestre 2022.

2.6.2. Principaux investissements en cours

Les acquisitions d'immobilisations corporelles nettes des avances et acomptes ont atteint 2 635 milliers d'euros au titre du premier semestre 2023, contre 1 988 milliers d'euros au premier semestre 2022.

Ces investissements ont concerné principalement :

- des aménagements au sein des différents sites du Groupe ;
- des améliorations des lignes de production ;
- des équipements de test et ;
- des améliorations des systèmes d'information.

2.6.3. Principaux investissements futurs

Les futurs investissements consisteront principalement à l'augmentation de la capacité de production du Groupe avec pour objectif de l'amener à 13 GWh à horizon 2028. La mise en place progressive de nouvelles lignes flexibles de production dans l'ensemble des usines du Groupe pour atteindre cette capacité s'accompagnera également des dépenses liées à l'aménagement des sites (infrastructures, IT..), à la mise en place de nouvelles lignes de production et d'équipements de contrôles des produits (laboratoires, équipements de test...), ainsi qu'au lancement d'un nouveau site de production aux Etats-Unis. Parallèlement, le Groupe prévoit de poursuivre un effort soutenu dans le développement de nouveaux produits, ainsi que de recherches, afin de déployer à un rythme satisfaisant son plan d'amélioration continue de ses produits. Cet effort, qui répond par ailleurs à une attente du marché, permettra au Groupe de maintenir une offre produit de haute qualité sur ses différents secteurs de marché dans les années à venir.

2.7 Evènements postérieurs à la clôture

Il n'existe pas d'évènements significatifs postérieurs au 30 juin 2023.

2.8 Principales transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note 10.2 des états financiers semestriels.

2.9 Description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants

Les principaux risques et incertitudes auxquels la Société estime être exposée à la date du présent rapport financier semestriel sont détaillés au chapitre 3 « Facteurs de risques » du Document d'Enregistrement Universel de l'exercice 2022, publié le 25 avril 2023.

La société n'anticipe pas d'évolutions de ces risques susceptibles d'avoir un impact sur le deuxième semestre de l'exercice 2023.

3

Etats financiers consolidés au 30 juin 2023

3.1 Comptes consolidés au 30 juin 2023

Etat consolidé de la situation financière

en milliers d'euros	Notes	30 juin 2023	31 décembre 2022
Actifs non courants		52 085	49 509
Goodwill	7.1	1 523	1 523
Immobilisations incorporelles	7.2	17 168	14 955
Immobilisations corporelles	7.3	26 520	25 978
Actifs financiers non courants	7.4	1 490	1 751
Participation dans les sociétés mises en équivalence	7.5	3 811	4 043
Autres actifs non courants	7.8	932	935
Actifs d'impôts différés	7.19	641	323
Actifs courants		124 856	97 017
Stocks	7.6	41 212	37 476
Créances clients	7.7	21 293	15 960
Autres actifs courants	7.8	15 697	12 566
Actifs financiers courants	7.4	0	0
Trésorerie et équivalent de trésorerie	7.9	46 654	31 014
Total Actif		176 941	146 526
Capitaux propres		70 979	39 650
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère		70 979	39 650
Capital social émis	7.10	7 127	5 357
Primes d'émission	7.10	177 729	132 913
Réserves de conversion	7.10.5	(218)	(295)
Réserves	7.10	(97 637)	(65 757)
Résultat net	7.10	(16 022)	(32 568)
Intérêts minoritaires		0	(0)
Dettes		105 962	106 876
Passifs non courants		66 838	67 407
Provisions pour risques et charges	7.11	8 052	7 170
Avantages du personnel	7.12	400	379
Emprunts et dettes financières	7.13	49 977	51 455
Dérivés sur instrument financier	7.14	5 260	4 108
Autres passifs non courants	7.18	3 120	4 116
Passifs d'impôts différés	7.19	29	178
Passifs courants		39 124	39 469
Provisions pour risques et charges	7.11	0	0
Emprunts et dettes financières	7.13	8 056	8 711
Dettes fournisseurs	7.17	13 948	20 152
Autres passifs courants	7.18	17 120	10 606
Total Passif		176 941	146 526

Etat consolidé du compte de résultat

en milliers d'euros	Notes	30 juin 2023	30 juin 2022
Chiffre d'affaires	8.1	78 756	49 727
Autres produits et charges opérationnels	8.2	1 198	(366)
Services extérieurs et achats consommés	8.3	(67 585)	(41 384)
Charges de personnel	8.4	(15 507)	(15 442)
Impôts et taxes	8.5	(522)	(361)
Amortissements	8.6	(4 507)	(3 288)
Dépréciations nettes	8.6	(3 272)	(690)
Provisions nettes	8.6	(881)	(374)
Résultat opérationnel courant		(12 322)	(12 178)
Résultat opérationnel non courant	8.7		
Résultat opérationnel		(12 322)	(12 178)
Produits financiers	8.8	97	2
Coût de l'endettement financier brut	8.8	(1 334)	(1 441)
Autres charges et produits financiers nets	8.8	(2 551)	3 944
Résultat financier	8.8	(3 787)	2 504
Quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence	7.5	(226)	
Résultat avant impôt		(16 335)	(9 673)
Impôts sur le résultat	8.9	313	(161)
Résultat net consolidé		(16 022)	(9 834)
<i>Dont part attribuable aux propriétaires de la société mère</i>		(16 022)	(9 834)
<i>Dont intérêts minoritaires</i>		0	
Résultat net par action	7.10.6	(0,27) €	(0,18) €

Etat des autres éléments du résultat global

en milliers d'euros	Notes	30 juin 2023	30 juin 2022
Résultat net consolidé (A)		(16 022)	(9 834)
Autres éléments du résultat global			
Ecart de conversion sur la période	7.10.5	77	176
Ecart de conversion sur les actifs non-monétaires à la date du changement de monnaie fonctionnelle			
Variation de valeur des couvertures de flux de trésorerie en devises			
Effets d'impôts			
Total des gains et pertes enregistrés en capitaux propres et transférables en compte de résultat		77	176
Variation des écarts actuariels au titre des régimes à prestations définies	7.12	(60)	
Variation de la juste valeur des instruments financiers non détenus à des fins de transaction			
Effets d'impôts		15	
Total des gains et pertes enregistrés en capitaux propres et non transférables en compte de résultat		(45)	
Total des gains et pertes comptabilisés en capitaux propres, net d'impôt (B)		32	176
Résultat global (A) + (B)		(15 990)	(9 658)
<i>Dont part attribuable aux propriétaires de la société mère</i>		<i>(15 990)</i>	<i>(9 658)</i>
<i>Dont intérêts minoritaires</i>			

Etat consolidé des flux de trésorerie

en milliers d'euros	Notes	30 juin 2023	30 juin 2022
Résultat opérationnel		(12 322)	(12 178)
<i>Elimination des éléments calculés et des éléments concernant les autres flux de trésorerie</i>			
Amortissements & provisions	9.1	5 344	3 662
(Plus)/Moins-value sur cessions	9.4	2	50
Paiements en actions	7.10.3.2	720	1 976
Produit CIR imputé sur les charges opérationnelles	9.2	(500)	(732)
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		(6 756)	(7 221)
Variation des subventions		0	0
Variation des créances et dettes IS (hors CIR)	9.2	(158)	175
Créance nette CIR encaissée	7.8	0	726
Charge fiscale décaissée		(158)	900
Stocks	9.2	(4 187)	(6 797)
Créances clients	9.2	(4 448)	(5 661)
Autres créances	9.2	(2 961)	2 910
Dettes fournisseurs	9.2	(6 029)	699
Autres dettes	9.2	4 185	(49)
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation		(13 440)	(8 898)
Trésorerie provenant des opérations liées à l'activité (A)		(20 353)	(15 217)
Acquisitions d'immobilisations (nettes des dettes et avances versées)	9.3	(6 716)	(3 168)
Avoirs gérés sur contrat de liquidité	7.4	(14)	(267)
Gains (Pertes) réalisés sur contrat de liquidité	7.4	17	4
Encaissements sur actifs financiers	7.4	328	0
Variation de périmètre	9.6	0	(2 292)
Trésorerie provenant des opérations d'investissement (B)		(6 385)	(5 724)
Augmentation de capital en numéraire	7.10	49 283	0
Décaissement des frais d'IPO	7.10	0	(1 230)
Frais d'émission de capital décaissés (hors frais IPO)	7.18	(1 206)	0
Variation des autres passifs financiers	7.13	0	(18)
Emissions d'emprunts	7.13	0	0
Remboursements d'emprunts	7.13	(3 746)	(625)
Remboursements dettes sur bien pris en location	7.13	(609)	(558)
Financement factor	7.13	1	0
Variations des passifs financiers relatifs aux parties liées	7.13	288	(6)
Frais bancaires versés	8.8	(452)	0
Charges financières décaissées	8.8	(1 040)	(1 023)
Trésorerie provenant des opérations de financement (C)		42 518	(3 460)
Incidence des taux de conversion		(140)	34
Variation de trésorerie (A) + (B) + (C)		15 640	(24 369)
Trésorerie nette à l'ouverture	7.9	31 014	70 770
Trésorerie nette à la clôture	7.9	46 654	46 402
Variation de trésorerie nette		15 640	(24 369)

Etat consolidé des variations des capitaux propres

en milliers d'euros	Notes	Capital social émis	Primes liées au capital	Réserves de conversion	Réserve sur paiement en actions	Actions propres	Autres Réserves et résultats globaux	Total attribuable aux propriétaires de la société mère	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2022		5 358	132 913	(295)	7 165	(352)	(105 139)	39 650		39 650
Augmentation de capital en numéraire	7.9.1	1 766	47 516				0	49 283		49 283
Frais d'émissions sur augmentation de capital			(2 697)					(2 697)		(2 697)
Attribution d'actions gratuites		3	(3)							
Paiements en actions	7.10.3.2				720			720		720
Résultat global				77			(16 067)	(15 990)		(15 990)
Variation des actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité	7.10.4					9		9		9
Résultat sur cession d'actions propres et variation de juste valeur des actions propres détenues	7.4					3		3		3
Capitaux propres au 30 juin 2023		7 127	177 729	(218)	7 885	(339)	(121 205)	70 979	(0)	70 979
Capitaux propres au 31 décembre 2021		5 321	132 949	(196)	6 232	(167)	(74 916)	69 224		69 224
Paiements en actions	7.10.3.2				1 976			1 976		1 976
Résultat global				176			(9 834)	(9 658)	(0)	(9 658)
Variation des actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité	7.10.4					(85)		(85)		(85)
Résultat sur cession d'actions propres et variation de juste valeur des actions propres détenues	7.4					(183)		(183)		(183)
Capitaux propres au 30 juin 2022		5 321	132 949	(20)	8 208	(434)	(84 751)	61 274	(0)	61 274

Sommaires aux notes aux états financiers consolidés en IFRS

Note 1. Présentation du Groupe Forsee Power	33
Note 2. Faits marquants	34
Note 3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	36
Note 4. Informations relatives au périmètre de consolidation.....	39
Note 5. Informations permettant la comparabilité des comptes.....	41
Note 6. Informations par segment d'activité et par zone géographique.....	42
Note 7. Informations relatives aux postes de l'état de la situation financière consolidée.....	45
Note 8. Informations relatives aux postes de l'état du résultat global consolidé	70
Note 9. Informations relatives aux postes de l'état du tableau des flux de trésorerie consolidé	76
Note 10. Autres informations	78

Note 1. Présentation du Groupe Forsee Power

Forsee Power SA, désigné sous l'appellation « Groupe Forsee Power » ou « Groupe », est une Société Anonyme de droit français créée en février 2007, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 494 605 488.

Le siège social de Forsee Power S.A. se situe au 1 Boulevard Hippolyte Marquès à IVRY-SUR-SEINE 94200.

Forsee Power S.A. est une société spécialisée dans la conception et l'intégration de batteries spécialisées :

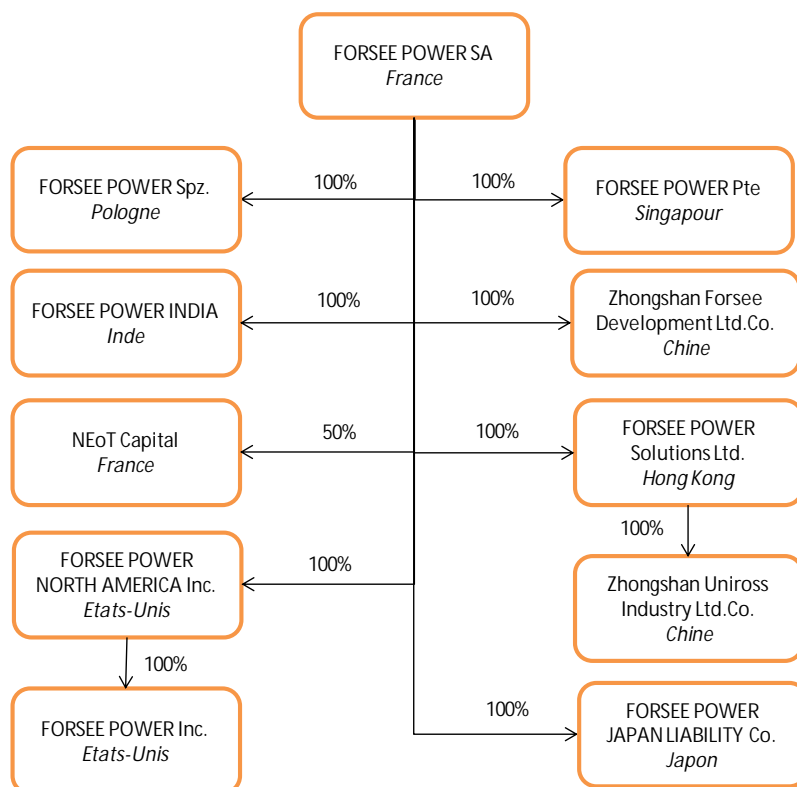
- Dans le domaine de la portabilité et de la mobilité (vélo, scooters, matériel roulant, installations médicales, domotique, outillage professionnel ...)
- Du transport électrique (bus, camions, véhicules circuits courts, transport maritime et ferroviaire, marine et offshore) et du stockage de l'énergie électrique (résidentiels, secteurs).

Le Groupe est constitué à la suite de plusieurs opérations de croissance externe des activités d'Uniross Batteries (ex Alcatel Saft) en 2011, d'Ersé en 2012, et de Dow Kokam France (ex Société de Véhicules Electriques – SVE) en 2013.

Les comptes consolidés semestriels résumés sont établis selon les normes IFRS et ont été arrêtés le 14 septembre 2023 par le Conseil d'Administration de la société Forsee Power S.A.

La société Forsee Power S.A. est inscrite depuis le 3 novembre 2021 sur le marché réglementé Euronext Paris Compartiment B sous le numéro FR0014005SB3.

Organigramme du Groupe au 30 juin 2023



Note 2. Faits marquants

Les faits caractéristiques de la période au 30 juin 2023 sont les suivants :

- **Lancement de nouvelles gammes de produits**

Forsee Power a lancé deux nouvelles offres de systèmes de batteries pour véhicules lourds à très haute densité d'énergie et flexible. Ces deux nouvelles gammes sont appelées ZEN LITE (mai 2023) et FLEX PLUS (juin 2023). Ces deux nouvelles gammes de produits viennent compléter l'offre de batteries du Groupe.

- **Développement commercial**

Le Groupe a signé au cours du premier semestre 2023 divers contrats dont :

- Contrat avec Mathieu – Groupe Fayat pour électrifier des balayeuses et laveuses ;
- Contrat avec le constructeur de tricycles électriques indien 3ev Industries ;
- Contrat avec Skoda pour équiper les trains électriques de ses systèmes de batterie haute puissance.

Le Groupe a également contracté les partenariats suivants :

- Partenariat avec Iochpe-Maxion pour proposer des solutions intégrées zéro émission pour l'électrification des véhicules commerciaux
- Partenariat avec le Canadien MTB pour le retrofit de bus diesel en électrique en Amérique du Nord ;
- Partenariat avec Vensys Group et Parker Hannifin pour le retrofit de véhicules off-highway.

- **Augmentation du capital**

Forsee Power a réalisé le 9 mai 2023 une augmentation de capital d'un montant de 49,3 M€ conduisant à la création de 17 664 108 nouvelles actions ordinaires. Cette augmentation de capital est destinée à financer l'accélération du développement commercial, industriel et technologique du Groupe.

La Direction étudie également des options de financement de sa stratégie de croissance, en dette (bancaire ou non), qui pourraient être déployées afin d'accroître sa flexibilité financière.

- **Déploiement du Groupe au Japon**

Forsee Power poursuit son développement à l'international en ouvrant une filiale au Japon en mai 2023 nommée Forsee Power Japan Limited Liability.

L'objectif du Groupe à travers l'ouverture de cette filiale est d'assurer le service après-vente de ses clients japonais. Forsee Power Japan Limited Liability dispose de 4 collaborateurs au 30 juin 2023.

- **Contrôle fiscal et douanier**

La société Forsee Power a fait l'objet sur le premier semestre 2023 d'un contrôle fiscal portant sur la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2021. Les conclusions de ce contrôle ont été transmises à la société et portent sur deux points dont l'un ne fait pas l'objet d'un redressement fiscal. Le Management étudie avec ses conseils une réponse à apporter sur l'élément contesté par l'Administration fiscale. L'élément contesté porte sur un rejet de déduction d'une provision à hauteur de 3 M€ qui impacterait le déficit fiscal reportable de la société qui s'établit à 175,9 M€ au 31 décembre 2022.

La société a transmis à l'Administration fiscale les éléments demandés dans le cadre d'un contrôle douanier. Ces éléments sont en cours de traitement par les services fiscaux.

- **Contentieux avec la société Unu GmbH**

La Note 7.11 présente de manière détaillée les différents contentieux avec la société Unu GmbH.

Les procédures judiciaires de référé-expertise et au fond ouvertes en 2021 devant le Tribunal de Commerce de Paris n'ont pas évolué de manière significative sur le premier semestre 2023. Le Tribunal dans ses délibérations du 22 juin 2023 sursoit à statuer jusqu'au dépôt du rapport d'expertise.

Une nouvelle procédure de référé-expertise a été ouverte en 2022 devant le Tribunal judiciaire de Lyon, et de nouvelles procédures judiciaires ont été engagées en 2022 devant des juridictions civiles en Allemagne.

Les procédures judiciaires ont suivi leurs cours sur le premier semestre 2023.

- **Incidence liée à la situation en Ukraine et en Russie**

Le Groupe n'est pas exposé aux mesures de restrictions imposées à la Russie dans la mesure où Forsee Power ne dispose ni de collaborateur, ni de client, ni de fournisseur dans ce pays.

En revanche des impacts logistiques et des hausses des coûts des matières, liés à la situation géopolitique en Ukraine et dans le secteur énergétique, existent mais le Groupe n'est pas directement exposé.

- **Incertitudes liées au contexte actuel économique et politique**

Le contexte actuel tant économique que politique peut créer des incertitudes sur les activités commerciales du Groupe (à savoir l'inflation, l'augmentation des prix de certaines matières premières et de l'énergie, une rupture de la chaîne d'approvisionnement ou une pénurie de composants électroniques...). Néanmoins, le Groupe suit et pilote avec attention la potentielle augmentation de ses structures de coûts (prix des matières premières, inflation des salaires et dans la chaîne d'approvisionnement), et inclut généralement dans les contrats clients une clause d'ajustement de prix, de telle sorte qu'il ne connaisse qu'une exposition limitée à la variation des prix des matières premières.

Note 3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Base de préparation des états financiers consolidés intermédiaires

3.1.1. Référentiel comptable

Les principes comptables utilisés pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont conformes aux IFRS (*International Financial Reporting Standard*) telles que publiées par l'IASB (*International Accounting Standard Board*) et adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2023. Ce référentiel intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS) et les interprétations du Comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales IFRIC IC (SIC et IFRIC).

Ces normes et interprétations sont appliquées de façon constante sur les périodes présentées.

Les comptes consolidés présentés au 30 juin 2023 sont des comptes consolidés intermédiaires résumés conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. En application de la norme IAS 34, seule une sélection de notes explicatives présentant un caractère significatif est incluse dans les présents états financiers résumés au 30 juin 2023. Ces notes annexes ne comportant pas l'intégralité des informations requises pour les états financiers annuels complets et doivent être lues conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2022 et inclus dans le Document d'Enregistrement Universel (URD) enregistré par l'Autorité des Marchés Financiers le 25 avril 2023 sous le numéro R.23-016.

Le Groupe a appliqué les normes et interprétations publiées par l'IASB et adoptées par l'Union européenne dont l'application est obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2023, telles que les l'amendement à IAS 1 relatif aux informations à fournir sur les principes et méthodes comptables significatives, l'amendement à IAS 8 relatif aux estimations comptables et l'amendement à IAS 12 relatif à des actifs et passifs résultant d'une même transaction. L'application de ces textes n'a pas eu d'impact sur les comptes et sur les informations à présenter au 30 juin 2023.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes et interprétations publiées par l'IASB et adoptées par l'Union européenne mais dont l'application n'est pas obligatoire au 30 juin 2023.

Les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2023. Les textes susceptibles de concerner le Groupe sont les amendements à IAS 1 relatifs à la présentation des passifs en courant ou non courant. L'incidence de l'application de ces textes est en cours d'analyse.

La devise de présentation des comptes consolidés et des notes annexes aux comptes est l'Euro.

3.1.2. Estimations et jugements comptables significatifs utilisés par la Direction pour les comptes intermédiaires au 30 juin 2023

L'établissement des états financiers, en conformité avec les normes comptables internationales, implique de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges et sur les informations relatives aux éléments d'actifs et de passifs éventuels.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats effectifs futurs peuvent être différents de ces estimations. La Direction est amenée à réviser ces estimations en fonction de l'expérience passée et de sa vision du marché. Lorsqu'une estimation est révisée, elle ne constitue pas une correction d'erreur.

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés, les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses par la Direction sont identiques à celles décrites dans les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Seules les hypothèses suivantes ont évolué de manière significative au 30 juin 2023 :

(a) Crédit Impôt Recherche (CIR)

Le Management a évalué le produit relatif au Crédit d'impôt recherche au 30 juin 2023 sur la base des dépenses éligibles et engagées sur le premier semestre. Le produit relatif au Crédit d'impôt recherche sur le premier semestre 2022 n'était pas évalué sur les dépenses éligibles et engagées sur la période au 30 juin 2022 mais sur les dépenses éligibles engagées sur des périodes antérieures.

En l'absence de normes ou interprétations applicables, le Groupe se base sur les principes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe.

Il n'y a pas eu au 30 juin 2023 d'exercice d'un jugement, à l'exception des estimations présentées ci-avant, ayant nécessité un traitement spécifique dans le processus d'application des méthodes comptables.

3.1.3. Continuité d'exploitation

Les comptes consolidés au 30 juin 2023 ont été établis selon la convention comptable de continuité d'exploitation compte tenu des éléments suivants :

- Le niveau de trésorerie disponible au 30 juin 2023 qui s'élève à 46,6 M€, principalement constituée des fonds obtenus lors de l'augmentation de capital en numéraire réalisée en date du 9 mai 2023 pour environ 49,3 M€ ;
- Les perspectives de flux de trésorerie liées à l'activité du Groupe sur les 12 prochains mois à venir. Le Groupe possède en effet un carnet de commandes qui lui apporte une bonne visibilité sur ses ventes pour les mois à venir. Il reçoit également chaque semaine de nouvelles commandes de ses principaux clients, qui viennent étoffer son carnet de commandes.

Le Groupe dispose par ailleurs au 30 juin 2023 de plusieurs instruments de financement de son activité :

- Deux lignes de financement non-utilisées de 10 M€ chacune (Tranche C et D) contractées auprès de la BEI (Banque Européenne d'Investissement) et mises à disposition dans le cadre du contrat signé en décembre 2020.

La Tranche C pour 10 M€ est conditionnée à des covenants de niveau de chiffre d'affaires que le Groupe avait d'ores et déjà atteint dès la clôture de l'exercice 2020. La Tranche C de 10 M€ est également conditionnée, à la réalisation d'une augmentation de capital de 10 M€ de la part d'un ou plusieurs actionnaires, ce qui a été réalisé en novembre 2021 avec l'introduction en bourse de la société. La Tranche C n'est pas tirée au 30 juin 2023.

La Tranche D de 10 M€ est quant à elle conditionnée à un niveau de chiffre d'affaires et de profitabilité que le Groupe projette d'atteindre en 2024, non disponible à ce jour.

Il est rappelé que les lignes de financement tirées auprès de la BEI ont été assorties de 6 857 BSAs « BEI A » et de 3 500 BSAs « BEI C » donnant accès à un maximum de 1 616 810 nouvelles actions⁵.

- En complément, le Groupe dispose de plusieurs programmes d'affacturage : HSBC plafonné à 2,1 M€ de créances en euros et 2,9 M\$ pour les autres créances (cf. Note 3.3.10 des états financiers consolidés au 31 décembre 2022), et un contrat d'affacturage inscrit dans un programme de *reverse factoring* d'un client auprès de l'établissement bancaire Banco Santander.

Compte tenu de ces éléments, le Groupe estime disposer actuellement des ressources financières suffisantes pour les 12 prochains mois.

⁵ A noter que le nombre d'actions auxquels les BSAs « BEI A » et « BEI C » donnent droit, pourrait être ajusté dans l'hypothèse de réalisation de certains événements d'ajustement, notamment dans le cas de l'émission de nouvelles actions par la Société.

La Direction étudie également des options de financement de sa stratégie de croissance, en dette (bancaire ou non), qui pourraient être déployées afin d'accroître sa flexibilité financière.

3.1.4. Prise en compte des risques relatifs au changement climatique

L'exposition actuelle du Groupe aux conséquences du changement climatique est limitée.

Les impacts du changement climatique dans les états financiers consolidés sont peu significatifs au 30 juin 2023.

3.2. Modalités de consolidation

Les modalités de consolidation retenues pour l'établissement des comptes consolidés semestriels au 30 juin 2023 sont identiques à celles utilisées pour la préparation des comptes consolidés annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 à l'exception des points suivants :

3.2.1. Date de clôture et comptes semestriels des entreprises consolidées

Les présents comptes consolidés ont été établis sur la base des comptes individuels des sociétés filiales de Forsee Power SA. Tous ces comptes couvrent une période de 6 mois.

Les états financiers utilisés au titre de l'information comparative sont ceux clos au 31 décembre 2022 pour l'état de la situation financière et ceux clos au 30 juin 2022 pour l'état du résultat et du tableau des flux de trésorerie qui couvrent une période de 6 mois.

Les comptes semestriels relatifs aux périodes présentées des sociétés consolidées sont établis conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation retenues par le Groupe. Ils sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables et le référentiel IFRS retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

3.2.2. Conversion des comptes établis en devises étrangères

Les taux de conversion utilisés pour l'établissement des états financiers consolidés semestriels sur les périodes présentées sont les suivants :

Devise	Code devise	Taux au 30 juin 2023	Taux moyen 6 mois juin 2023	Taux au 31 décembre 2022	Taux moyen 12 mois décembre 2022	Taux moyen 6 mois au 30 juin 2022
		1 € = devise	1 € = devise	1 € = devise	1 € = devise	1 € = devise
Dollar de Hong Kong	HKD	8,51570	8,47089	8,31630	8,24510	8,55911
Yuan renminbi chinois	CNY	7,89830	7,48943	7,35820	7,07880	7,08321
Zloty polonais	PLN	4,43880	4,62441	4,68080	4,68611	4,63496
Roupie indienne	INR	89,20650	88,84427	88,17100	82,68639	83,32744
Dollar de Singapour	SGD	1,47320	1,44403	1,43000	1,45116	1,49243
Dollar des Etats-Unis	USD	1,08660	1,08066	1,06660	1,05305	1,09383
Yen japonais	JPY	157,16000	145,76039			

3.3. Méthodes comptables et règles d'évaluation

Les méthodes comptables et règles d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes consolidés semestriels au 30 juin 2023 sont identiques à celles utilisées pour la préparation des comptes consolidés annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Note 4. Informations relatives au périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation sur les périodes présentées est le suivant :

Société	Localisation	Devise	30 juin 2023			31 décembre 2022		
			% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
1 - Forsee Power SA	France	Euro	100%	100%	société mère	100%	100%	IG
2 - Forsee Power Solutions Ltd.	Hong-Kong	Dollar de Hong Kong	100%	100%	IG	100%	100%	IG
3 - Zhongshan Forsee Power Industry Co Ltd.	Chine	Yuan renminbi	100%	100%	IG	100%	100%	IG
4 - Zhongshan Forsee Power Development Co Ltd.	Chine	Yuan renminbi	100%	100%	IG	100%	100%	IG
5 - Forsee Power Spz	Pologne	Zloty	100%	100%	IG	100%	100%	IG
6 - Forsee Power India Private Ltd	Inde	Roupie indienne	100%	100%	IG	100%	100%	IG
7 - Forsee Power Pte Ltd	Singapour	Dollar de Singapour	100%	100%	IG	100%	100%	IG
8 - NEoT Capital	France	Euro	50%	50%	MEE	50%	50%	MEE
9 - Forsee Power North America Inc	Etats-Unis	Dollar des Etats-Unis	100%	100%	IG	100%	100%	IG
10 - Forsee Power Inc	Etats-Unis	Dollar des Etats-Unis	100%	100%	IG	100%	100%	IG
11 - Forsee Power Japan Limited Liability Co.	Japon	Yen japonais	100%	100%	IG			

Le périmètre de consolidation retenu par la société de tête du Groupe (1), comprend 9 sociétés en intégration globale (IG) et 1 société mise en équivalence (MEE) au 30 juin 2023.

L'identification des entités est la suivante :

- (2) Forsee Power Solutions Ltd, société de droit hongkongais dont le siège social est situé au Flat/RM 2806, Central Plaza, 18 Harbour Road, Wanchai, Hong-Kong, et immatriculée sous le numéro 58025949-000-03-18-0 au registre du commerce et des sociétés de Hong-Kong ;
- (3) Zhongshan Forsee Power Industry Co. Ltd, société de droit chinois dont le siège social est situé aux 1^{er} et 2^{ème} étages, No.39 Gongye Da Dao Zhong, Industry District, Xiao LanTown, Zhong Shan en République Populaire de Chine, et immatriculée sous le numéro 9144200075451119XY au *Zhongshan Administration for Market Regulation* ;
- (4) Zhongshan Forsee Power Development Co. Ltd, société de droit chinois, dont le siège social est situé 1^{er} étage, No.39 Gongye Da Dao Zhong, Industry District, Xiao LanTown, Zhong Shan en République Populaire de Chine, et immatriculée sous le numéro 91442000MA52PUYC0T au *Zhongshan Administration for Market Regulation* ;
- (5) Forsee Power Spz, société de droit polonais, dont le siège social est situé ul. Prosta 27a, 55-114 Ligota Piękna, Pologne, et immatriculée sous le numéro 0000256591 au Registre Judiciaire National ;
- (6) Forsee Power India Private Ltd, société de droit indien, dont le siège social est situé 4th Floor, Wolrd Mark 3, Asset 7, Aerocity, NH-8, Delhi, South West Delhi, Delhi, Inde, 110037, et immatriculée sous le numéro U51909DL2020FTC365683 au registre du commerce et des sociétés de New-Delhi.
- (7) Forsee Power PTE Ltd, une société de droit singapourien, dont le siège social est situé 1 Georges Street, n°10-01, One Georges Street, Singapour (049145), et immatriculée sous le numéro 201838879C au registre du commerce et des sociétés de Singapour.
- (8) NEoT Capital, une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé 49 rue de Ponthieu, 75008 Paris, France et immatriculée sous le numéro 821 239 670 au R.C.S de Paris.
- (9) Forsee Power North America Inc. une société de droit américain créée en 2022, dont le siège social est situé 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware (19801), New Castle County, et immatriculée sous le numéro EIN 88-2706910 au registre du commerce et des sociétés du Delaware.
- (10) Forsee Power Inc. une société de droit américain créée en 2022, dont le siège social est situé 4555 Lyman Drive, Hilliard (43026), Ohio, et immatriculée sous le numéro EIN 88-2794171 au registre du commerce et des sociétés de Columbus.

(11) Forsee Power Japan Limited Liability Co. Une société de droit japonais créée en 2023, dont le siège social est situé au 3-7-1 Minatomirai, Nishi-ku à Yokohama au Japon, et immatriculée sous le numéro 7020003023279 au registre du commerce et des sociétés de Yokohama.

Toutes ces filiales sont intégrées dans les livres de la société Forsee Power SA, société de droit français dont le siège social est situé au 1 Boulevard Hippolyte Marquès à Ivry-sur-Seine, et immatriculée sous le numéro 494 605 488 au registre du commerce et des sociétés de Créteil.

Toutes les participations détenues sont consolidées au 30 juin 2023 par intégration globale à l'exception de la participation NEEOT Capital qui est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

Note 5. Informations permettant la comparabilité des comptes

5.1. Variation de périmètre de la période

Les variations de périmètre sur l'exercice clos au 30 juin 2023 sont les suivantes :

- **Création d'une société au Japon**

Forsee Power a créé la société Forsee Power Japan Limited Liability Co enregistrée à Yokohama au Japon.

5.2. Variation de périmètre de la période précédente

- **Modification de l'accord de partenariat dans NEOt Capital**

Forsee Power disposait jusqu'au 31 décembre 2021 d'une participation à hauteur de 15% dans la société NEOt Capital détenue depuis 2016 en partenariat avec les sociétés Mitsubishi Corporation et le Groupe EDF (via la société EDF Pulse Holding).

Dans l'optique d'un renforcement du déploiement de la stratégie du Groupe d'offrir une gamme complète de produits et de services aux systèmes de batteries, la société Forsee Power a signé le 25 mars 2022 un engagement ferme portant sur l'acquisition de l'intégralité des actions NEOt Capital détenues par le partenaire Mitsubishi Corporation, soit 42.5 % des actions émises, pour un montant de 2 292 K€. Cette acquisition a été finalisée le 31 mai 2022 suite à l'obtention de l'accord de la BEI, conduisant le Groupe à détenir 57.5% des actions de la société NEOt Capital.

Cette participation a été ramenée à 50% suite à la Décision collective et unanime des deux associés Forsee Power et le partenaire EDF prise le 30 juin 2022, conduisant à recapitaliser NEOt Capital à hauteur de 3 210 K€ dont 710 K€ par augmentation de capital par conversion de créance et 2 500 K€ par augmentation de capital par souscription en numéraire.

En parallèle de ces opérations, un nouveau pacte d'associés a été signé, les statuts de la société NEOt Capital ont été modifiés pour tenir compte de la volonté des deux partenaires Forsee Power et EDF de disposer du même nombre d'actions, du même nombre de voix, d'une égalité parfaite entre les deux partenaires dans la gouvernance et dans les prises de décisions au sein de la société NEOt Capital.

L'analyse des dispositions juridiques et contractuelles conduit à qualifier cette participation d'entreprise associée selon IAS 28, aboutissant à consolider NEOt Capital sous la méthode de la mise en équivalence depuis le 30 juin 2022.

- **Création de deux sociétés aux Etats-Unis**

Forsee Power a créé le 31 mai 2022 la société Forsee Power North America Inc. enregistrée dans l'état de l'Ohio.

Le 10 juin 2022 Forsee Power North America Inc. a créé une filiale dénommée Forsee Power Inc. enregistrée dans l'état de l'Ohio. Cette société opérationnelle est destinée à recevoir les activités de recherche et développement, de production et de commercialisation en vue du déploiement du Groupe sur le continent américain.

5.3. Changements de présentation et de méthode comptables

Il n'y a pas eu de changement de présentation et de méthode comptables sur l'exercice clos au 30 juin 2023 par rapport aux comptes publiés de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Note 6. Informations par segment d'activité et par zone géographique

Le Management a défini les segments d'activité sur la base du reporting qu'il examine régulièrement en vue de prendre des décisions en matière d'allocation de ressources aux segments et d'évaluation de leur performance.

Le Président Directeur Général (PDG) et le Comité Exécutif (Comex) de la société Forsee Power SA constituent les principaux décideurs opérationnels du Groupe.

Les reporting du Groupe comportent deux segments d'activité appelés :

- « *Light Vehicles and Industrial Tech* » (LeV & Ind Tech) : regroupant le marché de la mobilité électrique légère ainsi que celui d'autres applications électriques (scooter électrique, véhicules légers de 2 à 4 roues, vélo électrique, équipements médicaux, objets connectés, domotique, robotique et outillage professionnel) ;
- « *Heavy Vehicles* » (HeV) : regroupant le marché des solutions adaptées au développement des véhicules à motorisation électrique ou hybride des différents moyens de transport (bus, véhicules utilitaires et de « dernier kilomètre », tramways, trains, camions et marine) et du stockage stationnaire (résidentiel, commercial et industriel).

6.1. Informations par segment d'activité

L'information par segment d'activité est suivie dans le reporting interne du Management uniquement au niveau du chiffre d'affaires.

L'information du résultat par segment d'activité, y compris au niveau du résultat opérationnel, n'est pas suivie jusqu'à présent par le Management compte tenu des limitations de son système d'information interne dans l'allocation des coûts par segment d'activité. La présentation de l'information du résultat par segment d'activité, limitée uniquement à la présentation du chiffre d'affaires, est conforme à IFRS 8 compte tenu de l'absence de tout autre reporting managérial interne disponible et plus détaillé.

en milliers d'euros	Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)	Heavy Vehicles (HeV)	30 juin 2023
Total Chiffre d'affaires	13 324	65 432	78 756
<i>Répartition en %</i>	<i>16,9%</i>	<i>83,1%</i>	<i>100%</i>

en milliers d'euros	Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)	Heavy Vehicles (HeV)	30 juin 2022
Total Chiffre d'affaires	11 253	38 474	49 727
<i>Répartition en %</i>	<i>22,6%</i>	<i>77,4%</i>	<i>100%</i>

en milliers d'euros	Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)	Heavy Vehicles (HeV)	Inter secteur et Autres	30 juin 2023
Actifs sectoriels non courants	2 400	36 402	13 283	52 085
Actifs sectoriels courants	5 654	53 443	65 759	124 856
Passifs sectoriels non courants	(903)	(15 997)	(49 938)	(66 838)
Passifs sectoriels courants	(1 164)	(16 320)	(21 640)	(39 124)
Total	5 987	57 528	7 464	70 979
Capitalisation de frais de R&D		3 875		3 875
Acquisition d'immobilisations	433	1 702	625	2 760
Autres dépenses d'investissement non courants			81	81,00
Total	433	5 577	706	6 716

en milliers d'euros	Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)	Heavy Vehicles (HeV)	Inter secteur et Autres	31 décembre 2022
Actifs sectoriels non courants	18 285	34 466	(3 242)	49 509
Actifs sectoriels courants	23 509	40 235	33 273	97 017
Passifs sectoriels non courants	(10 929)	(13 712)	(42 767)	(67 408)
Passifs sectoriels courants	(7 571)	(15 077)	(16 820)	(39 468)
Total	23 293	45 912	(29 556)	39 650
Capitalisation de frais de R&D		1 600		1 600
Acquisition d'immobilisations	1 955		5 601	7 556
Autres dépenses d'investissement non courants				
Total	1 955	1 600	5 601	9 156

Le montant des revenus réalisés avec des clients représentant individuellement plus de 10% des produits est de 61,7 M€ sur le segment *HeV (Heavy Vehicles)* au 30 juin 2023.

Les revenus réalisés avec des clients sur le segment *LeV & Ind Tech (Light Vehicles and industrial tech)* représentent individuellement moins de 10% des produits au 30 juin 2023.

Les clients représentant individuellement plus de 10% des revenus du Groupe sont les suivants :

en milliers d'euros	Segment d'activité concerné	30 juin 2023	% des revenus	30 juin 2022	% des revenus
Client 1	HeV	32 536	41,3%	21 023	42,3%
Client 2	HeV	29 155	37,0%	13 652	27,5%
Total		61 691	78,3%	34 675	69,7%

6.2. Informations par zone géographique

en milliers d'euros	Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)	Heavy Vehicles (HeV)	30 juin 2023	Répartition en %
France	3 972	514	4 486	5,7%
Europe	3 459	63 235	66 694	84,7%
Asie	4 529	558	5 087	6,5%
Etats-Unis	1 288	101	1 389	1,8%
Reste du monde	76	1 024	1 100	1,4%
Total Chiffre d'affaires	13 324	65 432	78 756	100%

en milliers d'euros	Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)	Heavy Vehicles (HeV)	30 juin 2022	Répartition en %
France	3 488	22 288	25 775	51,8%
Europe	1 937	15 950	17 887	36,0%
Asie	4 499	88	4 587	9,2%
Etats-Unis	1 329	146	1 475	3,0%
Reste du monde		3	3	0,0%
Total Chiffre d'affaires	11 253	38 474	49 727	100%

en milliers d'euros	30 juin 2023	31 décembre 2022
France	42 651	39 853
Europe	204	265
Asie	2 586	2 425
Etats-Unis	6 644	6 966
Reste du monde		0
Total Actif non courant	52 085	49 509

en milliers d'euros	30 juin 2023	31 décembre 2022
France	6 017	7 019
Europe	2	54
Asie	549	1 901
Etats-Unis	148	182
Reste du monde	0	0
Total Investissements	6 716	9 156

Note 7. Informations relatives aux postes de l'état de la situation financière consolidée

7.1. Goodwill

Les goodwill sont présentés à la note 7.1 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2022 se répartissent sur les UGT suivantes :

en milliers d'euros	30 juin 2023	31 décembre 2022
Goodwill issu des activités Ersé en Pologne en 2012	219	219
Goodwill UGT <i>Light Vehicles and Industrial Tech</i>	219	219
Goodwill issu des activités Dow Kokam en France en 2013	1 304	1 304
Goodwill UGT <i>Heavy Vehicles</i>	1 304	1 304
Total	1 523	1 523

Il n'a pas été identifié d'indice de perte de valeur au 30 juin 2023 sur ces deux unités génératrices de trésorerie auxquelles sont affectées des écarts d'acquisition.

7.2. Immobilisations incorporelles

en milliers d'euros	31 décembre 2022	Entrées de périmètre	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Reclassement	Effets de conversion	Subvention accordée pour financement de la R&D	30 juin 2023
Immobilisations incorporelles brutes								
Frais de développement	15 364		298		(503)			15 158
Frais de développement en cours	6 707				4 068			10 775
Logiciels et brevets	2 810		18					2 828
Autres immobilisations incorporelles	440		108	(5)		(32)		511
Immobilisations incorporelles en cours	461		3 577		(3 565)			473
Total	25 781		4 001	(5)		(32)		29 745
Amortissements et dépréciations								
Frais de développement	(8 768)		(1 542)					(10 310)
Logiciels	(1 867)		(175)					(2 042)
Autres immobilisations incorporelles	(191)		(53)	5		13	0	(225)
Total	(10 826)		(1 770)	5		13	0	(12 577)
Immobilisations incorporelles net	14 955		2 231			(19)	0	17 168

Il n'a pas été décelé d'indice de perte de valeur sur les immobilisations incorporelles au 30 juin 2023. Les frais de recherche et de développement non capitalisés s'élèvent à 1 709 K€ au 30 juin 2023.

7.3. Immobilisations corporelles

en milliers d'euros	31 décembre 2022	Entrées de périmètre	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Reclassement	Effets de conversion	Nouveaux contrats de location	30 juin 2023
Immobilisations corporelles brutes								
Constructions	167					(1)		166
Droit d'utilisation de biens immobiliers (1)	18 702					(198)	714	19 218
Installations techniques, matériels et outillages	13 777		1 069		(511)	(138)		14 197
Autres immobilisations corporelles	5 363		1 322	(17)	(472)	(34)		6 161
Droits d'utilisation sur autres immobilisations corporelles	593			(206)	10	3	205	603
Immobilisations corporelles en cours	1 921		228		983	(7)		3 125
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	748		17					765
Total	41 272		2 635	(224)	10	(376)	919	44 235
Amortissements et dépréciations								
Constructions	(47)		(12)			(0)		(60)
Droit d'utilisation de biens immobiliers	(4 300)		(894)			63		(5 132)
Installations techniques, matériels et outillages	(8 415)		(1 472)			75		(9 811)
Autres immobilisations corporelles	(2 210)		(305)	17		17		(2 480)
Droits d'utilisation sur autres immobilisations corporelles	(321)		(104)	205	(10)	(1)	(1)	(232)
Total	(15 293)		(2 787)	222	(10)	153	(1)	(17 716)
Immobilisations corporelles nette:	25 978		(152)	(2)	0	(222)	917	26 520

- 1) Les nouveaux contrats de location sur la période concernent l'extension des locaux industriels et de stockage à Zhongshan (Chine) de 3 500 m² à partir du 1^{er} février 2023 pour une durée de 2 ans, l'extension des locaux de bureaux sur le site d'Ivry sur Seine à compter du 1^{er} avril 2023, un nouveau local à Pune (Inde) à compter du 1^{er} avril 2023, du bureau et d'un entrepôt de 108 m² situés à Yokohama (Japan) à compter du 1^{er} juin 2023 pour la filiale Forsee Power Japan Limited Liability Co, et les nouveaux locaux neufs de 1 992 m² situés à Dardilly (Lyon) avec prise d'effet à partir du 1^{er} octobre 2023 et une mise à disposition des locaux au 5 juin 2023 pour les actifs et l'activité repris à la société Holiwatt (ex-Centum Adetel Transportation).

Il n'a pas été décelé d'indice de perte de valeur sur les immobilisations corporelles au 30 juin 2023.

7.4. Actifs financiers

en milliers d'euros	31 décembre 2022	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Reclassement	Effets de conversion et d'actualisation	30 juin 2023
Actifs financiers						
Instruments financiers non détenus à des fins de transaction	0				(0)	
Autres créances immobilisées	0			6	(6)	
Avoirs et titres détenus sur contrat de liquidité (1)	142	14		0	5	161
Dépôts de garanties et cautionnements versés	632	81	(328)	(32)	1	353
Gage sur espèces (2)	977				(1)	976
Total	1 751	95	(328)	(26)	(2)	1 490
<i>Dont</i>						
<i>Courant</i>						
<i>Non courant</i>	1 751	95	(328)	(26)	(2)	1 490

- 1) La société a signé le 26 novembre 2021 un contrat de liquidité et d'animation avec une société indépendante de services d'investissement (PSI) pour intervenir sur le marché Euronext Paris en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité de la cotation de l'action Forsee Power. La décomposition et la variation du contrat de liquidité sur 2023 est la suivante :

en milliers d'euros	Nombre de titres	30 juin 2023	31 décembre 2022
Total part liquidité présentée en Actifs financiers à l'ouverture	74 081	147	333
Achats d'actions Forsee Power	103 834	(318)	(918)
Cessions d'actions Forsee Power	(105 893)	333	733
Total part liquidité présentée en Actifs financiers à la clôture		161	147
Actions Forsee Power détenues dans le cadre du contrat de liquidité	72 022	220	249
Variation de juste valeur		17	(3)
Total part titres détenus présentés en déduction des capitaux propres		237	246
Total du Contrat de liquidité		399	394

- 2) Gage en espèces rémunéré de 1 M€ à compter du 25 juillet 2022 et jusqu'au 25 juillet 2027 au titre de la SBLC (*stand-by lettre of credit*) pour un montant maximum de 1 M\$ au profit du propriétaire du bâtiment industriel loué à Hilliard aux Etats-Unis. Ce gage sur espèces a été actualisé pour la partie non rémunérée au 30 juin 2023 pour un montant de (24) K€.

Les actifs financiers non courants non rémunérés ont été actualisés pour 48 K€ au 30 juin 2023 en fonction de la maturité de l'actif (1 an ou 5 ans).

7.5. Participations dans les sociétés mises en équivalence

Le poste « Participations mises en équivalence » comprend uniquement NéoT Capital dans laquelle Forsee Power détient 50% du capital au 30 juin 2023 en partenariat avec le Groupe EDF (cf. Note 3.2.2.2 des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022).

L'évolution de la participation NéoT Capital sur le premier semestre 2023 est la suivante :

en milliers d'euros	NEoT CAPITAL
Participation au 1 ^{er} janvier 2022	842
Acquisition le 31 mai 2022 de la participation détenue par Mitsubishi Corporation	2 292
Augmentation de capital en numéraire par Décision collective des associés du 30 juin 2022	1 058
Augmentation de capital par conversion de créance par Décision collective des associés du 30 juin 2022	185
QP en résultat net sur 2022	(331)
QP en résultat global (OCI)	(3)
Participation au 31 décembre 2022	4 043
QP en résultat net	(226)
QP en résultat global (OCI)	(8)
Total participation mise en équivalence au 30 juin 2023	3 811

Les états financiers synthétiques au 30 juin 2023 de NéoT Capital sont les suivants :

en milliers d'euros	30 juin 2023
Actif immobilisé	71
Créances clients	261
Autres créances	251
Trésorerie	1 125
Total Actif (A)	1 707
Passif financier	583
Provision risques et charges	46
Dettes fournisseurs	241
Autres passifs	473
Total Dettes (B)	1 343
Capitaux propres (A) - (B) = (C)	364
Quote-part des capitaux propres (C) x 50% = (D)	182
Goodwill (E)	3 629
Total participation mise en équivalence (D) + (E)	3 811

La quote-part de résultat de la participation mise en équivalence NéoT Capital est une charge de (226) K€ au 30 juin 2023.

Il n'y a pas de dépréciation à comptabiliser au 30 juin 2023 sur la participation NéoT.

7.6. Stocks

en milliers d'euros	30 juin 2023	31 décembre 2022
Stocks de matières premières (1)	21 471	19 216
Stocks de produits en cours de production (2)	7 298	4 756
Stocks de produits finis (3)	21 044	19 845
Dépréciations de stocks (4)	(8 600)	(6 341)
Stocks nets	41 212	37 476

- 1) Dont 14 942 K€ sur la France et 5 445 K€ en Chine au 30 juin 2023, contre 11 841 K€ sur la France et 7 139 K€ en Chine au 31 décembre 2022 ;
- 2) Dont 6 848 K€ sur la France et 530 K€ en Chine au 30 juin 2023, contre 3 610 K€ sur la France et 1 146 K€ en Chine au 31 décembre 2022 ;
- 3) Dont 20 120 K€ sur la France et 922 K€ en Chine au 30 juin 2023, contre 19 653 K€ sur la France et 192 K€ en Chine au 31 décembre 2022 ;
- 4) Dont 1 505 K€ de dotations aux dépréciations comptabilisées en 2023 sur la France, 834 K€ de dotations aux dépréciations en 2023 sur la Chine.

La valeur brute du stock au 30 juin 2023 s'élève à 49,8 M€, pour un montant de dépréciation 8,6 M€.

7.7. Créances clients

en milliers d'euros	30 juin 2023	31 décembre 2022
Créances clients	21 571	17 483
Dépréciation des créances clients	(278)	(1 522)
Créances clients	21 293	15 960

Le Groupe a mis en place des programmes de cession de créances d'exploitation auprès d'établissements bancaires :

- Le montant des créances cédées sans recours (contrat HSBC) et qui ne sont plus présentées au bilan, s'élève à 5 278 K€ au 30 juin 2023 (2 563 K€ au 31 décembre 2022) ;
- Dans le cadre du contrat d'affacturage inscrit dans un programme de *reverse factoring* d'un client, le Groupe a escompté au 30 juin 2023 auprès de l'établissement bancaire Banco Santander un montant de 11 405 K€ de créances dont la date d'échéance est postérieure au 30 juin 2023, contre 5 354 K€ de créances qui étaient cédées à la clôture 2022 et dont la date d'échéance était postérieure au 31 décembre 2022.

Le montant des pertes de crédit attendues n'est pas significatif et n'est pas comptabilisé au 30 juin 2023.

L'échéancier des créances clients est le suivant :

en milliers d'euros	30 juin 2023	31 décembre 2022
Créances clients	21 571	17 483
Non échues	15 566	5 485
Echues	6 005	11 998

Les créances échues ne présentent pas de risque particulier de non recouvrement ou d'augmentation du niveau de pertes de crédit attendues.

7.8. Autres actifs

en milliers d'euros	30 juin 2023	31 décembre 2022
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	4 278	3 870
Créances sociales	110	21
Créances fiscales	4 619	4 221
Comptes courants	4	5
Débiteurs divers (1)	2 210	1 046
Charges constatées d'avance (2)	2 043	1 521
Dépréciation des autres actifs courants	(121)	(121)
Autres créances présentées en BFR	13 143	10 562
Fournisseurs - Avances versées sur immobilisations	0	0
Créances d'impôt sur les sociétés (3)	3 487	2 939
Autres actifs	16 630	13 501
<i>Dont</i>		
<i>Courant</i>	15 697	12 566
<i>Non courant</i>	932	935

1) Dont 2 089 K€ au 30 juin 2023 de comptes courants et retenues de garanties sur les créances cédées au factor HSBC relatifs à l'affacturage sans recours (425 K€ au 31 décembre 2022) ;

2) Dont 904 K€ sur dettes de location au 30 juin 2023 contre 906 K€ au 31 décembre 2022 ;

3) Dont 3 487 K€ de créances actualisées CIR relatives à l'exercice 2019 (868 K€), à l'exercice 2020 (525 K€), à l'exercice 2021 (623 K€) et à l'exercice 2022 (1 019 K€) et à l'exercice 2023 (378 K€)

Les créances de CIR ont été actualisées pour un montant global de (785) K€ au taux Euribor en fonction de la maturité du remboursement de la créance.

7.9. Trésorerie

en milliers d'euros	30 juin 2023	31 décembre 2022
Equivalents de trésorerie	0	0
Disponibilités	46 654	31 014
Trésorerie et équivalent de trésorerie	46 654	31 014

en milliers d'euros	30 juin 2023	31 décembre 2022
Trésorerie et équivalent de trésorerie	46 654	31 014
Découverts bancaires (trésorerie passive)	0	0
Trésorerie nette présentée dans l'état consolidé des flux de trésorerie	46 654	31 014

La trésorerie est constituée de dépôts à vue en euro (€), en dollar américain (\$), et en devise locale des filiales (yuan chinois, roupie indienne, zloty polonais, yen japonais) et se décompose de la manière suivante :

en milliers d'euros	30 juin 2023	31 décembre 2022
Trésorerie en euros (€)	35 950	15 078
Trésorerie libellée en dollar américain (\$)	8 308	13 095
Trésorerie libellée dans les autres devises (yuan chinois, roupie indienne, zloty polonais ...)	2 396	2 841
	46 654	31 014

7.10. Capitaux propres

7.10.1. Capital social et primes d'émission

La variation du capital social et des primes d'émission sur l'exercice est la suivante :

en milliers d'euros	Nombre d'actions ou de parts sociales	Valeur nominale	Montant du capital social	Montant prime d'émission net des frais
Au 31 décembre 2021	53 210 003	0,10 €	5 321	132 949
Augmentation de capital du 15 septembre 2022	362 000	0,10 €	36	(36)
Au 31 décembre 2022	53 572 003	0,10 €	5 357	132 913
Augmentation de capital du 9 mai 2023	17 664 108	0,10 €	1 766	44 819
Augmentation de capital du 20 juin 2023	32 000	0,10 €	3	(3)
Au 30 juin 2023	71 268 111	0,10 €	7 127	177 729

Le nombre d'actions de la société Forsee Power SA en circulation au 30 juin 2023 est de 71 268 111 d'une valeur nominale de 0,10 €, soit un montant total du capital social de 7 126 811,1 €.

Le capital social de la société Forsee Power a varié au cours du premier semestre 2023 suite aux opérations suivantes :

- Une augmentation de capital d'un montant de 49 283 K€ par émission de 17 664 108 actions ordinaires nouvelles a été réalisée en date du 9 mai 2023.
- Une augmentation de capital d'un montant de 3 K€ par incorporation sur les réserves a été réalisée le 20 juin 2023 suite à l'exercice de 32 000 actions gratuites (AGA 2022).

Une augmentation de capital par émission de 362 000 actions ordinaires nouvelles a été réalisée en date du 15 septembre 2022 suite à une décision du Conseil d'Administration du 14 septembre 2022 constatant l'acquisition définitive et l'exercice de 362 000 actions gratuites (AGA) par les bénéficiaires (cf. Note 7.10.3.2). Cette augmentation de capital a été réalisée par prélèvement sur la prime d'émission de la société Forsee Power SA.

7.10.2. Dividendes

La société Forsee Power SA n'a procédé à aucune distribution de dividende sur le premier semestre 2023 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ni sur les deux derniers exercices antérieurs.

La société n'envisage pas de distribuer de dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

7.10.3. Paiements fondés sur des actions

7.10.3.1. Bons de souscription d'action

La société Forsee Power a émis des Bons de Souscription d'Action (BSA) au profit de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) (cf. Notes 7.13 et 7.14).

Au regard des termes et conditions des BSA BEI Warrant A et des BSA BEI Warrant C, le nombre d'actions ordinaires à émettre a été ajusté pour tenir compte de l'attribution définitive en 2023 de 282 616 actions gratuites (AGA R 2021) approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire lors de sa séance du 24 juin 2022, et de l'attribution de 64 000 actions gratuites (AGA 2022) par la séance du 14 septembre 2022 du Conseil d'Administration :

- 6 857 BSA BEI Warrant A donnant accès à 1 119 998 actions ordinaires (AO) émis le 18 mars 2018 en complément du financement du 20 M€ ;

- 3 500 BSA BEI Warrant C donnant accès à 496 812 actions ordinaires (AO), émis le 4 juin 2021 en complément du financement de 21,5 M€

Aucune nouvelle attribution de BSA n'est survenue sur l'exercice 2023. Néanmoins l'Assemblée Générale Extraordinaire a autorisé dans sa décision du 23 juin 2023 le Conseil d'Administration à réaliser une augmentation de capital par l'émission de 1 000 BSA BEI Warrant E au profit de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) dont les termes et conditions ont été fixés par l'accord de financement du 14 octobre 2021 et modifié au 27 juillet 2022.

7.10.3.2. Stock-Options et Actions Gratuites

Le tableau ci-dessous présente au 30 juin 2023 les Stock-Options (SO) attribuées sur les exercices antérieurs :

	Date d'attribution	Nombre d'options SO attribuées	Nombre d'options SO annulées	Nombre d'options SO en cours	Nombre d'actions souscrites lors de l'exercice des SO	Période d'acquisition	Maturité
Stock-Options (SO 2018) (1) (3)	2 avril 2019	600 000	0	600 000	600 000	4 ans	2 avril 2023
Stock-Options (SO 2018) (1) (3)	28 janvier 2020	180 000	(75 000)	105 000	105 000	4 ans	28 janvier 2024
Stock-Options (SO 2018) (1) (3)	13 novembre 2020	75 000	0	75 000	75 000	4 ans	13 novembre 2024
Stock-Options (SO 2021) (2) (3)	12 août 2021	1 500 000	0	1 500 000	1 500 000	2 mois	5 août 2036
Total Stock-Options (SO)		2 355 000	(75 000)	2 280 000	2 280 000		

- (1) Attributions du Plan Stock-Options 2018 (SO 2018) autorisé par l'Assemblée Générale du 18 décembre 2018. Ces SO 2018 comprennent une période d'acquisition de droit fixée à 4 années avec une obligation de présence se terminant entre le 2 avril 2023 et le 13 novembre 2024. Les attributions ont été réalisées au bénéfice du Président, des membres de la Direction et des salariés considérés comme clefs de la société Forsee Power SA.
- (2) 1 500 000 stock-options (SO 2021) donnant accès à 1 500 000 actions ordinaires ont été attribuées le 12 août 2021 au Président du Conseil d'Administration en rémunération des services rendus. Ces 1 500 000 SO comprennent des conditions de performance « hors marché » (conversion des OC5 et finalisation de l'acquisition des actifs d'Holiwatt) qui ont été levées le 27 et 28 septembre 2021. Ces 1 500 000 stock-options comprennent une période initiale de blocage de 2 ans se terminant au 12 août 2023, et peuvent être exercées sur une période d'étalant entre la 2^{ème} année et la 15^{ème} année suivant la date d'attribution. La Direction a estimé à la date d'attribution un planning attendu d'exercice de ces 1 500 000 options, ce planning s'étalant entre 2023 et 2025.
- (3) Le nombre d'options a été ajusté suite à la division par 100 de la valeur nominale des actions de la société Forsee Power SA décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 octobre 2021.

Le tableau ci-dessous présente les Actions Gratuites (AGA) attribuées au 30 juin 2023 et sur les exercices antérieurs :

	Date d'attribution	Nombre d'options AGA attribuées	Nombre d'options AGA annulées	Nombre d'options AGA en cours	Nombre d'actions souscrites lors de l'exercice des AGA	Période d'acquisition	Maturité
Actions gratuites (AGA 2021) (1) (3)	14 septembre 2021	382 000	(20 000)	362 000	362 000	1 an	14 septembre 2022
Actions gratuites (AGA R 2021) (2)	15 octobre 2021	282 616	0	282 616	282 616	2 ans	15 octobre 2023
Actions gratuites (AGA 2022) (1) (4) (5)	14 septembre 2022	64 000	0	64 000	64 000	1 an	14 septembre 2023
Total Actions gratuites (AGA)		728 616	(20 000)	708 616	708 616		

- (1) Le Conseil d'Administration a attribué 382 000 actions gratuites (AGA 2021) le 14 septembre 2021 aux membres du Comité Exécutif et à des salariés considérés comme clefs de la société Forsee Power SA. Ces AGA 2021 disposent d'une période d'acquisition de droits d'un an avec obligation de présence se terminant au 14 septembre 2022.
Le Conseil d'Administration a constaté le 14 septembre 2022 l'acquisition définitive de 362 000 actions gratuites aux bénéficiaires, et autorisé une augmentation de capital en date du 15 septembre 2022 par émission de 362 000 actions ordinaires nouvelles prélevées sur les primes d'émission.
- (2) Le Conseil d'Administration du 15 octobre 2021, sur délégation de l'Assemblée générale du même jour, a décidé au bénéfice du Président du Conseil d'Administration et en complément de la rémunération au titre de l'exercice 2021, une attribution au maximum de 1 000 000 actions gratuites et/ou stock-options qui étaient définitivement attribuées au plus tard le 30 juin 2022. Le Conseil d'Administration du 6 avril 2022 a attribué définitivement un nombre de 282 616 Actions Gratuites (AGA R 2021) suite à l'avis du Comité des Nominations et des Rémunérations du 1^{er} avril 2022. Cette attribution de 282 616 AGA au titre de la rémunération variable 2021 du Président est conditionnée à une obligation de présence de 2 ans se terminant au 15 octobre 2023, suivie d'une obligation de conservation des actions souscrites pour une durée limitée. La charge relative à ces 282 616 actions gratuites est comptabilisée dans les comptes des exercices 2021 et 2022 au prorata de l'obligation de présence du bénéficiaire.
- (3) Le nombre d'actions gratuites a été ajusté suite à la division par 100 de la valeur nominale des actions de la société Forsee Power SA décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 octobre 2021.
- (4) Le Conseil d'Administration a attribué 64 000 actions gratuites (AGA 2022) le 14 septembre 2022 à des membres du Comité Exécutif de la société Forsee Power SA. Ces AGA 2022 disposent d'une période d'acquisition de droits d'un an avec obligation de présence se terminant au 14 septembre 2023.
- (5) 32 000 AGA 2022 définitivement acquises ont été exercées le 20 juin 2023 par l'émission de 32 000 actions ordinaires nouvelles.

La charge reconnue sur les périodes présentées au titre des transactions basées sur des actions est la suivante :

en milliers d'euros	30 juin 2023	31 décembre 2022
Coûts constatés en réserve spécifique à l'ouverture de la période	7 165	6 232
Charges constatées en résultat de la période (services rendus)	720	3 389
Annulation des coûts passés des options devenues caduques sur la période : <i>forfaiture</i> liée à la condition de présence	0	(103)
Coûts des options exercées sur la période : <i>vested</i> lié à l'exercice des options	(135)	(2 353)
Coûts en réserve spécifique à la clôture de la période	7 750	7 165
Charge à reconnaître sur les exercices futurs	431	1 151
Coût total probable des attributions estimé à la date de la clôture	8 181	8 316

La charge IFRS 2 comptabilisée en résultat sur les exercices 2023 et 2022 se décompose de la manière suivante :

en milliers d'euros	30 juin 2023	31 décembre 2022
Stock-Options (SO 2018)	145	469
Stock-Options (SO 2021)	0	0
Actions gratuites (AGA 2021)	0	1 721
Actions gratuites (AGA R 2021)	508	1 024
Actions gratuites (AGA 2022)	67	175
Total	720	3 389

La charge IFRS 2 à reconnaître sur les exercices futurs se ventile de la manière suivante :

en milliers d'euros	30 juin 2023	31 décembre 2022
2023	384	1 104
2024	47	47
2025	0	0
Total	431	1 151

La charge à reconnaître sur les exercices futurs par plan de SO et d'AGA se décompose de la manière suivante :

en milliers d'euros	30 juin 2023	31 décembre 2022
Stock-Options (SO 2018)	103	248
Stock-Options (SO 2021)	0	0
Actions gratuites (AGA 2021)	0	0
Actions gratuites (AGA R 2021)	300	808
Actions gratuites (AGA 2022)	28	95
Total	431	1 151

Le tableau ci-dessous résume les données utilisées dans le modèle d'évaluation des stock-options.

	Date d'attribution	Hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur au PER selon IFRS 2 (Black & Scholes)				Evaluation unitaire selon IFRS 2 (1)	Cout probable IFRS 2 à la date d'attribution	Coût probable restant au 30 juin 2023
		Strike price en €(1)	Taux sans risque	Prime de risque	Volatilité attendue		en milliers d'euros	en milliers d'euros
Stock-Options (SO 2018)	2 avril 2019	3,40 €	-0,44%	10,0%	69,6%	2,39 €	1 432	1 432
Stock-Options (SO 2018)	28 janvier 2020	3,40 €	-0,59%	10,0%	70,8%	2,40 €	252	252
Stock-Options (SO 2018)	13 novembre 2020	3,40 €	-0,74%	10,0%	80,4%	2,56 €	192	192
Stock-Options (SO 2021) (2)	12 août 2021	6,50 €	-0,72%	0,0%	71,7%	2,94 €	4 122	4 122
		6,50 €	-0,71%	0,0%	68,5%	2,87 €		
		6,50 €	-0,60%	0,0%	65,7%	3,14 €		
Actions gratuites (AGA 2021) (4)	14 septembre 2021	- €	-0,68%	0,0%	65,9%	6,50 €	2 353	
Actions gratuites (AGA R 2021) (3)	15 octobre 2021	- €	-0,67%	0,0%	71,5%	7,25 €	2 049	2 049
		- €	-0,58%	0,0%	69,0%	7,25 €		
		- €	-0,38%	0,0%	65,6%	7,25 €		
Actions gratuites (AGA 2022) (5)	14 septembre 2022	- €	1,31%	0,0%	52,9%	4,21 €	270	135
Total							10 669	8 181

(1) Division par 100 de la valeur nominale de l'action décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 octobre 2021.

(2) Le coût probable des 1 500 000 Stock-Options attribuées le 12 août 2021 a été évalué à partir d'un planning attendu d'exercice des options qui s'étale entre 2023 et 2025.

(3) Le coût probable des 282 616 Actions Gratuites attribuées le 15 octobre 2021 a été évalué à partir d'un planning attendu d'exercice des options qui s'étale entre 2023 et 2025. L'évaluation de l'option tient compte d'une valeur de l'action Forsee Power à 7,25 € telle que retenue pour l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée générale mixte du 15 octobre 2021.

(4) Les AGA 2021 ont été définitivement acquises le 14 septembre 2022 et ont été exercées le 15 septembre 2022 par l'émission de 362 000 actions ordinaires nouvelles.

(5) 32 000 AGA 2022 définitivement acquises ont été exercées le 20 juin 2023 par l'émission de 32 000 actions ordinaires nouvelles.

La contribution patronale comptabilisée sur les attributions de Stock-Options ou d'Actions Gratuites se décompose de la manière suivante :

en milliers d'euros	30 juin 2023	31 décembre 2022
Contribution patronale comptabilisée sur les exercices précédents	1 925	1 791
Contribution patronale comptabilisée sur l'exercice	19	134
Total contribution patronale comptabilisée	1 944	1 925

La contribution patronale est versée sur l'exercice d'attribution pour les Stock-Options et lors de l'exercice d'acquisition définitive des droits pour les Actions Gratuites.

Le montant estimé de la contribution patronale au titre des attributions d'Actions Gratuites 2021 et 2022 en cours à la clôture 2022 est de 134 K€, dont 55 K€ restant à comptabiliser sur les exercices futurs et se décomposent de la manière suivante :

en milliers d'euros	30 juin 2023	31 décembre 2022
Contribution patronale sur AGA à comptabiliser sur 2022	0	0
Contribution patronale sur AGA à comptabiliser sur 2023	55	74
Total contribution patronale estimée sur AGA à comptabiliser sur les prochains exercices	55	74

7.10.4. Actions propres

Les actions propres sont constituées d'actions Forsee Power SA détenues par le Groupe par l'intermédiaire d'une société indépendante de services d'investissement (Kepler Cheuvreux) en charge du contrat de liquidité (cf. Notes 3.3.13 des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et 7.4).

Le Groupe détient dans le cadre de ce contrat de liquidité 72 022 actions Forsee Power SA au 30 juin 2023 représentant une valeur de 220 K€.

Les actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité sont comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés.

7.10.5. Réserves de conversion

La réserve de conversion par devise est la suivante :

en milliers d'euros		30 juin 2023	31 décembre 2022
Dollar de Hong Kong	HKD	16	13
Yuan renminbi chinois	CNY	(77)	(202)
Zloty polonais	PLN	(14)	5
Roupie indienne	INR	(118)	(113)
Dollar de Singapour	SGD	2	(1)
Dollar des Etats-Unis	USD	9	1
Yen japonais	JPY	(35)	0
Réserve de conversion - Part Groupe		(218)	(296)

7.10.6. Résultat net par action

	30 juin 2023	30 juin 2022
Résultat net consolidé	(16 022)	(9 834)
Nombre moyen pondéré d'action en circulation	58 650 937	53 210 003
Résultat net par action	(0,27) €	(0,18) €

Le résultat net dilué par action est selon IAS 33 égal au résultat net par action en présence d'un résultat déficitaire.

7.11. Provisions pour risques et charges

Les variations sur l'exercice 2023 et 2022 sont les suivantes :

en milliers d'euros	31 décembre 2022	Variation de périmètre	Dotations	Reprises	Dont utilisées	Effets de conversion	30 juin 2023
Provisions pour garantie SAV	4 884		1 963	(1 069)	(1 069)	(0)	5 778
Provisions pour recyclage	1 597		134	(89)			1 642
Provisions litiges	249		185	(101)	(101)		333
Provision contentieux avec la société Unu GmbH	441			(142)	(142)		299
Provisions	7 170		2 282	(1 401)	(1 312)	(0)	8 052
<i>Dont</i>							
<i>Courant</i>							
<i>Non courant</i>	7 170		2 282	(1 401)	(1 312)	(0)	8 052

Les principales provisions pour risques et charges sont détaillées ci-dessous :

- **La provision pour garantie SAV (service après-vente)** reconnue à la clôture au 30 juin 2023 à 5 778 K€ contre 4 884 K€ au 31 décembre 2022.

Cette provision est destinée à couvrir le risque de coûts SAV futurs du fait de la responsabilité de Forsee Power sur les produits vendus (engagement de réparation ou de remplacement de tout élément défectueux des systèmes de batteries vendues). Cette garantie est une obligation légale, elle n'est pas optionnelle au contrat, et s'étale en général de 4 à 5 ans. Compte tenu du caractère aléatoire de la probabilité de la survenance d'un défaut, cette provision est évaluée selon IAS 37 de manière statistique en fonction des produits vendus, et est ajustée en fonction des coûts de SAV effectivement supportés par le Groupe en cours d'exercice.

- **La provision pour recyclage** de 1 642 K€ au 30 juin 2023 (1 597 K€ au 31 décembre 2022) a été constituée pour couvrir les coûts estimés futurs de recyclage des systèmes de batteries vendues et pour lesquelles le Groupe a un engagement de reprise et de recyclage en cas de retour des batteries par les clients.

Cette provision est calculée en fonction du nombre de systèmes vendus concernés par l'engagement de reprise, et valorisée suivant le coût externe de recyclage des différents types de batteries. Le Groupe actualise régulièrement ces coûts de recyclage externe, afin de prendre en compte les améliorations des coûts de traitement de cette filière relativement récente.

- **Les provisions litiges** représentent un montant total de 333 K€ au 30 juin 2023 (249 K€ au 31 décembre 2022), et correspondent à la valorisation d'autres risques, tels que des risques de pénalités clients, des contentieux, hors le litige avec la société Unu GmbH présenté distinctement ci-dessous pour 299 K€.

Contentieux avec la société Unu GmbH :

Procédure de référé-expertise à Paris :

Le 12 mars 2021, Unu GmbH a assigné en référé Forsee Power et son ancien assureur, la compagnie Generali, devant le Tribunal de Commerce de Paris pour une demande d'expertise judiciaire. Unu GmbH agit contre la Société sur le fondement de la responsabilité du fait des produits défectueux et la responsabilité contractuelle de droit commun, en alléguant que les batteries présentent des défauts et ne répondent pas aux caractéristiques techniques convenues entre les parties aux termes de l'accord d'approvisionnement du 23 juillet 2016 et de son avenant du 29 juin 2018. La Société ne s'est pas opposée à cette demande d'expertise judiciaire mais a indiqué que celle-ci devait également porter sur les scooters produits par la

société Unu GmbH, dont les caractéristiques non-conformes aux spécifications contractuelles initiales sont à l'origine de dysfonctionnements des batteries.

Par une ordonnance du 31 mars 2021, le juge des référés a ordonné la nomination d'un expert judiciaire dont la mission porte à la fois sur l'étude des batteries et sur celle des scooters afin de qualifier l'origine des dysfonctionnements, des désordres associés et donc des responsabilités. L'expert initialement nommé s'étant désisté, le juge des référés a ordonné la nomination d'un nouvel expert par une ordonnance du 16 avril 2021.

L'expert a entendu, à compter du 5 mai 2021, les différents arguments exposés par les Parties mais n'a pas encore désigné de laboratoire pour effectuer les tests nécessaires sur les batteries et les scooters. Cependant celui-ci a relevé à de nombreuses reprises les difficultés de coopération avec Unu GmbH, qui refuse de communiquer certaines pièces clés pour l'expertise notamment les rapports de tests de ses scooters.

Le 31 décembre 2021 Unu GmbH a assigné Forsee Power en référé devant le Tribunal de Commerce de Paris aux fins de remplacement de l'expert judiciaire nommé en avril 2021. Unu GmbH estime que l'expert fait preuve d'une partialité manifeste et que celui-ci ne dispose pas de compétences suffisantes pour réaliser l'expertise judiciaire. Le 26 janvier 2022, la Société a répondu à ces arguments en indiquant que le juge des référés n'était pas compétent et que l'affaire devait être portée devant le Juge du Contrôle. La Société récuse également les arguments d'Unu GmbH s'agissant de la prétendue partialité ou incompétence de l'expert.

Le Juge des référés du Tribunal de Commerce de Paris s'est déclaré, par jugement du 18 mars 2022, incompétent dans la demande de la société Unu GmbH de remplacer l'expert judiciaire nommé en avril 2021.

Le Juge du contrôle a maintenu l'expert judiciaire et a désigné un co-expert judiciaire. La prochaine réunion du collège d'experts judiciaires est attendue pour le second trimestre 2023 (date non arrêtée).

Procédure au fond :

Le 2 novembre 2021, malgré l'expertise en cours, Unu GmbH a assigné Forsee Power devant le Tribunal de Commerce de Paris statuant en juge du fond sur les mêmes fondements que pour l'expertise et réclame 15 845 K€ au titre des préjudices matériels subis, ainsi que 50 K€ de préjudice immatériel.

Lors des l'audience de procédure du 28 septembre 2022, le Tribunal a renvoyé l'affaire au 12 avril 2023. Le Tribunal dans ses délibérations du 22 juin 2023 sursoit à statuer jusqu'au dépôt du rapport d'expertise.

Procédure de référé-expertise à Lyon :

Le 25 mai 2022, Unu GmbH a assigné en référé Forsee Power devant le Tribunal judiciaire de Lyon pour une demande d'expertise judiciaire diligentée par l'assureur et la famille d'un particulier décédé dans l'incendie de son habitation en août 2021.

Les circonstances de cet incendie n'ont pas été établies : le départ de feu se situant, selon l'assureur, au niveau de la porte du garage, ledit garage contenait un scooter thermique de marque Piaggio et un scooter électrique de marque Unu. C'est dans ce contexte que l'assureur a assigné Unu GmbH afin de faire désigner un expert judiciaire ayant pour mission de déterminer l'origine de l'incendie.

Les investigations n'ont pas débuté et aucune cause n'est à ce stade privilégiée. Le Juge des référés a prononcé l'extension de la mission d'expertise le 1^{er} août 2022. Une première réunion d'expertise a eu lieu le 18 octobre 2022. L'expert attend de poursuivre ses investigations compte tenu de la multiplicité de causes possibles à l'origine de l'incendie.

Dans l'hypothèse où le sinistre aurait bien été causé par le scooter, ledit sinistre ne serait pas couvert par le nouvel assureur de la Société puisqu'il s'agirait alors d'un nouvel incident sériel lié aux batteries Unu. Le risque ayant été identifié en 2019, celui-ci relèverait donc également de la police conclue avec l'ancien assureur de la Société.

En parallèle, une enquête a été diligentée par le parquet de Lyon mais celle-ci a été classée sans suite. Cela ne préjuge pas d'un éventuel dépôt de plainte avec constitution de partie civile devant un Juge d'Instruction à une date ultérieure par la famille de la victime.

Procédures ouvertes devant des juridictions civiles en Allemagne :

Forsee Power a reçu le 15, le 29 septembre et le 9 novembre 2022, des assignations en intervention forcée devant trois juridictions civiles en Allemagne (*Landgericht* de Flensburg, de Munich et de Cobourg) par la part de la société Unu GmbH dans des procédures initiées par les victimes des différents sinistres.

Forsee Power a fait valoir les mêmes arguments que ceux développés dans la procédure ouverte en France, et a demandé le sursis à statuer dans l'attente des résultats de l'expertise judiciaire ouverte en France.

Provision retenue dans les comptes :

La provision enregistrée dans les comptes consolidés pour la période au 30 juin 2023 d'un montant de 298 K€ (441 K€ au 31 décembre 2022) comprend donc à la fois les honoraires du conseil juridique de la Société mais également ceux de l'expert judiciaire et des experts externes sollicités par la Société. La provision a été reprise à hauteur de 142 K€ sur le premier semestre 2023 en lien avec les dépenses comptabilisées sur l'exercice, principalement pour les frais d'expertise et d'avocats.

La société considère que les demandes de la société Unu GmbH sont infondées et compte faire valoir ses droits et arguments juridiques légitimant à ce stade de la procédure l'absence de provision pour risques au-delà des coûts juridiques mentionnés.

7.12. Indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

7.12.1. Régime de cotisations définies

Une charge de 831 K€ a été comptabilisée au 30 juin 2023 (1 450 K€ au 31 décembre 2022) au titre des régimes à cotisations définies en France.

7.12.2. Régime de prestations définies

Le Groupe ne dispose pas de régime à prestations définies autres que les indemnités de fin de carrière pour les salariés français dont le détail est le suivant :

en milliers d'euros	30 juin 2023	31 décembre 2022
Indemnités de fin de carrière	400	379
Médailles du travail	0	0
Total	400	379

en milliers d'euros	30 juin 2023	31 décembre 2022
Engagements de début de période	379	181
Coûts des services rendus	(54)	54
Intérêt sur la dette	15	2
Ecarts actuariels sur les variations des hypothèses financières et démographiques (gains d'expérience)	60	142
Ecarts actuariels sur départs de bénéficiaires du régime	0	0
Prestations versées au départ à la retraite	0	0
Engagements de fin de période	400	379

Hypothèses actuarielles

Pour le régime d'indemnités de fin de carrière, les hypothèses de base (taux de rotation du personnel, augmentation de salaire) de ces calculs ont été déterminées en fonction de la politique prévisionnelle et historique du Groupe.

Les hypothèses prises en compte pour les évaluations se composent de :

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Hypothèses financières		
Taux d'actualisation	3,80%	3,86%
Taux de progression des salaires	2,15%	1,60%
Taux de charges sociales Cadres	47,57%	49,00%
Taux de charges sociales Non cadres	36,98%	37,30%
Hypothèses démographiques		
<i>Turn over</i> salarié agé de moins de 35 ans	7,50%	7,50%
<i>Turn over</i> salarié agé entre 36 ans et 45 ans	5,00%	5,00%
<i>Turn over</i> salarié agé de plus de 46 ans	2,50%	2,50%
Âge de départ en fin de carrière retenus pour les cadres	64 ans	64 ans
Âge de départ en fin de carrière retenus pour les non cadres	64 ans	64 ans
Table de mortalité	INSEE 2022	INSEE 2021

Les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence au taux de rendement des obligations émises par les entreprises de 1^{er} rang de maturité équivalente à la durée des régimes évalués d'environ 10 ans. Le taux a été déterminé en considérant des indices de marché de taux des obligations notées AA disponibles à fin juin 2023.

Les analyses de la sensibilité de l'engagement ont été réalisées au 30 juin 2023 sur les hypothèses clefs suivantes :

	Impact brut sur les engagements au 30 juin 2023	% sur le total des engagements au 30 juin 2023
Taux d'actualisation		
Variation du taux d'actualisation de -0,25%	12	2,91%
Variation du taux d'actualisation de +0,25%	(11)	(2,81)%
Taux de <i>turn over</i>		
Variation de -1,00% du <i>turn over</i> des salariés	(46)	(11,51)%
Variation de +1,00% du <i>turn over</i> des salariés	54	13,46%
Taux de progression des salaires		
Variation de +1.00%	49	12,22%
Variation de +1.50%	70	17,42%
Âge de départ à la retraite		
Départ à 63 ans	47	11,67%
Départ à 65 ans	(9)	(2,35)%

7.13. Emprunts et dettes financières

en milliers d'euros	31 décembre 2022	Emissions	Remboursements	Frais d'émission d'emprunt	Intérêts présentés au titre des emprunts à taux zéro	Reclassement	Effets de conversion	Effet du TIE	Variation nette	Intérêts capitalisés	Juste valeur	Emissions emprunts IFRS 16	30 juin 2023
Emprunts auprès de la BEI (1)	22 581		(0)			0		666		1 009			24 256
Emprunt Atout auprès de la BPI (3)	2 188					(938)							1 251
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BPI (2)	3 438					(938)							2 501
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BNP (2)	4 209				119	(938)							3 391
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la HSBC (2)	4 156				133	(934)							3 355
Dettes sur droit d'utilisation - non courant	14 194		0			(748)	(117)					917	14 246
Dettes relatives aux parties liées	691								288				979
Dettes financières long terme	51 455		0		252	(4 494)	(117)	666	288	1 009		917	49 977
Emprunt Atout auprès de la BPI (3)	1 250		(938)			938							1 250
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BPI (2)	1 250		(938)			938							1 250
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BNP (2)	1 875		(938)			938							1 875
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la HSBC (2)	1 875		(934)			934							1 875
Intérêts courus sur dettes financières	1 065	890	(802)			(26)	(1)		(0)	(1 009)			117
Dettes sur droit d'utilisation - courant	1 390		(609)			748	(15)						1 515
Intérêts courus sur droits d'utilisations		222	(73)			26	(1)					0	174
Couvertures de juste valeur liées au risque de change (4)	6								(6)				
Intérêts courus non échus													
Dettes financières court terme	8 711	1 113	(5 231)			4 494	(16)		(6)	(1 009)		0	8 056
Endettement financier brut & assimilés	60 167	1 113	(5 231)		252	0	(133)	666	282	(1 009)		917	58 034
<i>Dont</i>													
<i>Courant</i>	8 711	1 113	(5 231)		4 494	(16)		(5)	(1 009)			0	8 056
<i>Non courant</i>	51 455		0		252	(4 494)	(117)	666	287	1 009		917	49 977

1) Financements BEI

Un emprunt BEI a été signé en décembre 2020 dont la tranche A de 21,5 M€ a été levée le 16 juin 2021 pour une durée de 5 ans. Cette tranche est accompagnée de 3 500 BSA BEI Warrant C émis le 4 juin 2021, conduisant en cas d'exercice à l'émission 388 761 actions ordinaires (AO).

Les instruments financiers dérivés sur les emprunts BEI (BSA BEI Warrant A et BSA BEI Warrant C) sont présentés en Note 7.14 ci-dessous.

2) Les Prêts Garantis par l'Etat (PGE) auprès de la BNP pour 7.5 M€ et d'HSBC pour 7.5 M€ ont été accordés en juin 2020 à taux 0%, et renégociés en mars 2021 respectivement à 0.75% et 0.31%. Le PGE auprès de la BNP est remboursé trimestriellement à partir du 4 septembre 2022 et jusqu'au 4 juin 2026. Le PGE auprès d'HSBC est remboursé trimestriellement à partir du 11 septembre 2022 et jusqu'au 11 juin 2025.

La société Forsee Power SA a également souscrit en juin 2020 un « PGE – soutien Innovation » auprès de la BPI à hauteur de 5 M€ au taux de 2.35%. Le PGE auprès de la BPI est remboursé trimestriellement à partir du 30 septembre 2022 et jusqu'au 30 juin 2026

- 3) Forsee Power a souscrit en juin 2020 auprès de la BPI un emprunt « Atout » de 5 M€ au taux de 5%. Ce prêt est remboursé trimestriellement sur 4 ans jusqu'au 30 juin 2025 après une période de différé d'amortissement d'un an qui s'est terminée le 31 août 2021.
- 4) Contrats à terme en devise (*currency forward*) pour couvrir les dettes fournisseurs en devise Yen Japonais (¥). Le Groupe ne dispose plus au 30 juin 2023 de contrats à terme en devise (*currency forward*) pour couvrir des dettes fournisseurs en devise dollar (\$).

L'échéancier des dettes financières est le suivant :

en milliers d'euros	30 juin 2023	à 1 an	1 à 5 ans	plus de 5 ans	Covenant
Emprunts auprès de la BEI	24 256		24 256		oui
Emprunt Atout auprès de la BPI	1 251		1 251		non
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BPI	2 501		2 501		non
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BNP	3 391		3 391		non
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la HSBC	3 355		3 355		non
Dettes sur biens pris en location	14 246		5 681	8 565	non
Dettes relatives aux parties liées	979		979		non
Dette financière long terme	49 977		41 413	8 564	
Emprunt Atout auprès de la BPI	1 250	1 250			non
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BPI	1 250	1 250			non
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BNP	1 875	1 875			non
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la HSBC	1 875	1 875			non
Intérêts courus sur dettes financières	117	117			non
Dettes sur biens pris en location	1 515	1 515			non
Intérêts courus sur droits d'utilisations	174	174			non
Dette financière court terme	8 056	8 056			
Endettement financier brut et assimilé	58 034	8 056	41 413	8 564	

7.14. Dérivés sur instruments financiers

en milliers d'euros	Date d'émission	Date d'échéance	Nombre d'instruments BSA	Nombre d'actions souscrites en cas d'exercice des BSA	30 juin 2023	31 décembre 2022
BSA Warrant A pour BEI (1)	18 mars 2018	15 mars 2028	6 857	1 119 998	3 629	2 817
BSA Warrant C pour BEI (1)	4 juin 2021	4 juin 2041	3 500	496 812	1 632	1 291
Total			10 357	1 616 810	5 261	4 108

- (1) La société a émis plusieurs Bons de Souscription d'Action (BSA) au profit de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) :
- 6 857 BSA BEI Warrant A donnant accès à 1 119 998 actions ordinaires (AO) émis le 18 mars 2018 en complément du financement de 20 M€;
 - 3 500 BSA BEI Warrant B donnant accès à 496 812 actions ordinaires (AO), émis le 4 juin 2021 en complément du financement de 21,5 M€.

Ces BSA sont présentés et évalués comme un instrument dérivé passif pour les raisons suivantes :

- Ces BSA ne remplissent pas la condition d'un instrument de capitaux propres dans la mesure où son dénouement ne peut se traduire par un nombre fixe d'actions de la société ;

- Ces BSA sont assortis d'un *put option* permettant à la BEI de disposer d'un remboursement en cash pour la juste valeur des actions non reçues.

Les parités de conversion de ces BSA en actions ordinaires de la société ont été actualisées suite l'augmentation de capital du 9 mai 2023. Le nombre d'actions ordinaires (AO) pour les 6 857 BSA BEI Warrant A est ainsi passé de 859 263 AO à 1 119 998 AO, et pour les 3 500 BSA BEI Warrant B est ainsi passé de 388 761 AO à 496 812 AO

L'échéancier des dérivés sur instruments financiers est le suivant :

en milliers d'euros	à 1 an	1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
BSA Warrant A pour BEI		3 629		3 629
BSA Warrant C pour BEI			1 632	1 632
Total	0	3 629	1 632	5 261

La variation de la juste valeur des dérivés sur l'hypothèse clef de la valeur de l'action Forsee Power impacterait les états financiers de la manière suivante :

	BSA Warrant A pour BEI	BSA Warrant C pour BEI	Impact brut sur la juste valeur au 30 juin 2023
Baisse du cours de l'action Forsee Power de (25)%	2 706	1 223	3 929
Hausse du cours de l'action Forsee Power de 10%	3 997	1 796	5 793

7.15. Gestion des risques liés aux actifs et passifs financiers

7.15.1. Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est présentée à la note 7.15.1 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2022.

Le risque crédit n'a pas évolué de manière significative sur le premier semestre 2023 par rapport au 31 décembre 2022.

Le Groupe est exposé à un risque de crédit limité au 30 juin 2023 compte tenu de la qualité financière des principaux clients.

7.15.2. Gestion du risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité est présentée à la note 7.15.2 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2022.

Le risque de liquidité n'a pas évolué de manière significative sur le premier semestre 2023 par rapport au 31 décembre 2022.

Forsee Power dispose au 30 juin 2023 de plusieurs instruments de financement pour assurer une continuité de sa liquidité :

- 1) Un contrat de financement avec la BEI signé en décembre 2020 permet une mise à disposition un emprunt de 21.5 M€ (Tranche A), de 8.5 M€ (Tranche B) et deux nouvelles lignes de financement (Tranches C et D), toutes les deux avec un remboursement du capital *in fine*, cinq ans après la date de tirage.

La Tranche A et B du contrat de financement ont été utilisées et remboursée pour la seule Tranche B.

La Tranche C pour 10 M€ est conditionnée à des covenants de niveau de chiffre d'affaires que le Groupe avait d'ores et déjà atteint dès la clôture de l'exercice 2020. La Tranche C de 10 M€ est également conditionnée, à la réalisation d'une augmentation de capital de 10 M€ de la part d'un ou plusieurs actionnaires, ce qui a été réalisé en novembre 2021 avec l'introduction en bourse de la société. La Tranche C n'est pas tirée au 30 juin 2023.

La Tranche D de 10 M€ est quant à elle conditionnée à un niveau de chiffre d'affaires et de rentabilité que le Groupe projette toujours d'atteindre à moyen terme.

- 2) Le Groupe dispose de programmes d'affacturages auprès des banques Santander et HSBC (cf. Note 3.3.10 des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022).
- 3) Par expérience, les banques et ses partenaires financiers ont accompagné régulièrement le Groupe dans sa croissance organique et ses besoins de financements.
- 4) Les actionnaires de la société ont toujours apporté leur soutien financier dans le financement de celui-ci. Il a ainsi bénéficié de plusieurs injections en compte courant et de recapitalisation financière sur les précédents exercices.

Le Groupe s'assure ainsi en permanence qu'il dispose des fonds nécessaires pour faire face à ses dettes lorsqu'elles arrivent à échéance.

en milliers d'euros	30 juin 2023	31 décembre 2022
Autorisation de découvert	0	0
Sous-total facilités de crédit (a)	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	46 654	31 014
Découverts bancaires - Trésorerie Passive	0	0
Liquidité nette (b)	46 654	31 014
Total position de liquidité (a) + (b)	46 654	31 014

7.15.3. Gestion du risque de marché

Le Groupe est exposé à l'évolution à la hausse du cours des matières premières et de l'énergie observé sur le marché international. Le Groupe dispose néanmoins de contre-mesures présentées en Note 2 « Faits caractéristiques » afin de limiter ce risque.

Le Groupe dispose sur la période d'un volume d'achats de marchandises et de ventes de batteries en devise dollar américain qui forme un équilibre. De ce fait il n'a pas été nécessaire de mettre en place de couverture en devise sur la période. La Direction étudie la mise en place de contrats à terme de devise (*currency forward*) en fonction des prévisions d'achats et de ventes, et de l'évolution attendue de la parité entre la devise euro et la devise dollar américain.

7.15.4. Gestion du capital

La gestion du capital est présentée en note 7.15.4 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2022.

La gestion du capital n'a pas évolué sur le premier semestre 2023 par rapport au 31 décembre 2022.

7.16. Informations relatives à la juste valeur des actifs et des passifs financiers

7.16.1. Trésorerie, prêts et créances

Le Groupe estime que la valeur comptable de la trésorerie, des créances clients, des autres créances, des dettes fournisseurs, des autres dettes et des divers dépôts et cautionnements, est une bonne approximation de la valeur de marché au 30 juin 2023 en raison du fort degré de liquidité de ces postes et de leur échéance à moins d'un an.

7.16.2. Actifs à la juste valeur

Le Groupe ne détient pas de valeur mobilière de placement au 30 juin 2023.

7.16.3. Instruments financiers dérivés et de couverture

Le Groupe ne détient aucun instrument dérivé de trading au 30 juin 2023.

Le Groupe disposait sur la période du 30 juin 2023 d'une couverture en devise yen japonais (¥) au moyen de trois contrats à terme (*currency forward*) pour un montant de 2,4 M€ (339 M¥) pour couvrir les règlements au premier trimestre 2023 d'un fournisseur étranger ainsi qu'une couverture en Yuan renminbi chinois (CNY) pour un montant de 0,5 M€ (3,5 MCNY).

Il n'existe pas de couverture en devise au 30 juin 2023.

7.16.4. Passifs financiers au coût amorti

Pour les dettes fournisseurs, le Groupe considère que la valeur comptable est une bonne approximation de la valeur de marché, en raison du fort degré de liquidité de ces éléments.

La valeur de marché des dettes financières à long terme et à court terme est déterminée en utilisant la valeur des flux de trésorerie décaissés futurs estimés, actualisés en utilisant les taux observés par le Groupe en fin de période pour les instruments possédant des conditions et des échéances similaires.

7.16.5. Bilan des instruments financiers

Les valeurs de marché des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur qui correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale constatée sur le marché principal ou le plus avantageux, à la date d'évaluation. Les méthodes de valorisation des actifs et passifs financiers retenues par niveau sont les suivantes :

- Niveau 1 : juste valeur déterminée exclusivement par référence aux prix constatés sur des marchés actifs ;
- Niveau 2 : juste valeur évaluée par un modèle utilisant des paramètres de marchés observables directement ou indirectement ;
- Niveau 3 : juste valeur évaluée par un modèle incorporant certains paramètres non observables sur un marché ;

en milliers d'euros	30 juin 2023	Juste valeur	Niveau 1 Cours et prix non ajustés	Niveau 2 Données observables	Niveau 3 Données non observables
Trésorerie et équivalent de trésorerie	46 654	46 654	46 654		
Instruments financiers non détenus à des fins de transaction					
Actifs financiers à la juste valeur	46 654	46 654	46 654		
Dépôts de garanties et cautionnements versés	353	353			353
Autres actifs financiers	976	976			976
Créances clients	21 293	21 293			21 293
Autres actifs	16 630	16 630			16 630
Actifs au coût amorti	39 251	39 251			39 251
Dérivés sur instrument financier	5 261	5 261		5 261	
Dérivé de couverture de change					
Passifs financiers à la juste valeur	5 261	5 261		5 261	
Dettes financières long terme	49 977	49 977			49 977
Dettes financières court terme	8 056	8 056			8 056
Dettes fournisseurs présentées en BFR	13 948	13 948			13 948
Autres passifs	20 239	20 239			20 239
Passifs au coût amorti	92 220	92 220			92 220

Les méthodes et hypothèses utilisées afin d'estimer la juste valeur des éléments d'actifs et passifs financiers sont présentées en Note 3.3.7 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2022.

7.17. Dettes fournisseurs

en milliers d'euros	30 juin 2023	31 décembre 2022
Fournisseurs	13 948	20 152
Dettes fournisseurs présentées en BFR	13 948	20 152
Dettes fournisseurs	13 948	20 152

7.18. Autres passifs

en milliers d'euros	30 juin 2023	31 décembre 2022
Clients - Avances et acomptes reçus	5 717	3 391
Dettes sociales (1)	5 841	5 487
Dettes fiscales	3 025	973
Passifs liés aux contrats clients (2)	2 971	2 668
Autres dettes courantes diverses (3)	317	972
Avantages octroyés sur PGE avec taux à des conditions hors marché	773	1 025
Autres dettes présentées en BFR	18 643	14 517
Dettes d'impôt sur les sociétés	105	205
Dettes sur frais d'émission d'ACA (4)	1 491	0
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	0	0
Autres passifs	20 239	14 722
<i>Dont</i>		
<i>Courant</i>	17 120	10 606
<i>Non courant</i>	3 120	4 116

1) Dont 56 K€ au 30 juin 2023 de contribution patronale sur actions gratuites ;

2) Dont 2 295 K€ au 30 juin 2023 de revenus constatés d'avance sur des extensions de garantie de batterie spécifique (2 285 K€ au 31 décembre 2022) ;

La variation des passifs liés aux contrats est le suivant :

en milliers d'euros	30 juin 2023	31 décembre 2022
Passifs sur contrat en début de période	2 668	1 530
- Passifs sur contrats repris suite à la réalisation des obligations de performance sur la période		
- Passifs sur contrats annulés suite à l'annulation du contrat		
+ Obligations de performance non réalisées sur les nouveaux contrats de la période	259	1 202
+/- Effets d'actualisation et de conversion	44	(63)
Passifs sur contrats en fin de période	2 971	2 668

Les obligations de performance correspondent principalement à des extensions de garanties, et sont réalisées sur une période comprise entre 1 et 8 ans.

3) Dont 276 K€ chez Zhongshan Forsee Industry Ltd (contre 699 K€ au 31 décembre 2022) et 7 K€ sur Zhongshan Forsee Development (contre 260 K€ au 31 décembre 2022).

4) Les frais d'émission relatifs à l'augmentation de capital réalisée le 9 mai 2023 s'élèvent à 2 697 K€ dont 1 206 K€ ont été réglés sur la période.

Les autres passifs ont une échéance à moins de 12 mois à l'exception de l'avantage octroyé sur PGE à taux zéro à échéance entre 1 et 5 ans, et aux passifs sur contrats. Les passifs non courants font l'objet d'une actualisation.

7.19. Impôts différés

Les impôts différés se décomposent par différences temporaires de la manière suivante :

en milliers d'euros	30 juin 2023	31 décembre 2022
Différences temporaires fiscales	18	(90)
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	107	102
Retraitement IFRS 16 sur contrats de location	170	134
Frais d'augmentation de capital	0	0
Frais d'émission d'emprunt au TIE	11	8
Marges internes sur stocks	59	91
Autres différences temporaires	248	(100)
Activation des déficits fiscaux reportables	0	0
Total Impôts différés nets	613	146

Les impôts différés ont été valorisés pour les sociétés françaises selon le taux d'imposition en vigueur l'année du retournement des différences temporaires, tenant compte du taux d'imposition à 25% à partir du 1^{er} janvier 2023 et pour les exercices suivants.

Le Groupe a limité depuis le 31 décembre 2021 la reconnaissance des impôts différés actifs (IDA) sur les déficits fiscaux reportables des entités fiscales en fonction des perspectives de recouvrement sur un horizon de 3 ans. Le Groupe limitait auparavant la reconnaissance des IDA sur les déficits fiscaux reportables en fonction de la probabilité de récupération sur un horizon de 5 ans.

Le montant des déficits fiscaux reportables non reconnus dans les états financiers s'élève pour la société Forsee Power à 189 237 K€ (soit 47 309 K€ d'IDA non reconnus) au 30 juin 2023 contre 175 910 K€ (soit 43 977 K€ d'IDA non reconnus) au 31 décembre 2022.

La variation des impôts différés comptabilisés en résultat et en capitaux propres est la suivante :

en milliers d'euros	30 juin 2023	31 décembre 2022
Impôts différés actifs à l'ouverture	323	373
Charge comptabilisée au résultat global	417	(209)
IDA sur activation des contrats de location	36	0
Compensation IDA/IDP sur entité fiscale	(149)	173
Autres	14	(13)
Impôts différés actifs à la clôture	641	323
Impôts différés passifs à l'ouverture	178	5
Charge comptabilisée au résultat global	(149)	0
Compensation IDA/IDP sur entité fiscale	(149)	173
Autres	149	0
Impôts différés passifs à la clôture	29	178

Note 8. Informations relatives aux postes de l'état du résultat global consolidé

8.1. Chiffre d'affaires

en milliers d'euros	30 juin 2023	30 juin 2022
Ventes de marchandises	77 961	48 382
Prestations de services	619	829
Autres activités	176	515
Total	78 756	49 727

Le montant du carnet de commande (commandes fermes non réalisées) et le calendrier prévisionnel de réalisation des obligations de prestations non remplies est le suivant :

en milliers d'euros	30 juin 2023	30 juin 2022
Carnet de commande en début de période	102 481	54 601
- Engagements à l'ouverture dont les prestations ont été réalisées sur la période et reconnues en chiffre d'affaires	(78 756)	(49 167)
- Engagements à l'ouverture dont les prestations n'ont pas été réalisées sur la période car annulées (annulation de commande)		
+ Offres fermes signées sur la période	97 100	73 238
- Offres fermes signées sur la période reconnues en chiffre d'affaires		(560)
Carnet de commande en fin de période	120 825	78 112
Calendrier prévisionnel de la comptabilisation en chiffre d'affaires		
Réalisation attendue en 2022		66 464
Réalisation attendue en 2023	107 917	11 648
Réalisation attendue en 2024 et au-delà	12 908	
Total carnet de commande en fin de période	120 825	78 112

8.2. Autres produits et charges opérationnels

en milliers d'euros	30 juin 2023	30 juin 2022
Production stockée	0	17
Subventions d'exploitation	0	2
Résultat cession d'immobilisations	(2)	(41)
Jetons de présence	(226)	(225)
Produits et Charges diverses de gestion (1)	1 425	(119)
Autres produits et charges opérationnels	1 198	(366)

1) Dont 698 K€ d'indemnités à recevoir sur un protocole de client de l'activité nouvellement développée en Inde.

8.3. Services extérieurs et achats consommés

en milliers d'euros	30 juin 2023	30 juin 2022
Achats consommés, y compris gains et pertes de change sur achats (1)	(59 942)	(36 008)
Honoraires, prestations extérieures	(2 728)	(1 917)
Locations, entretien & assurances	(1 398)	(793)
Transports, déplacements & réceptions	(1 841)	(1 381)
Frais d'études et de recherche	(1 093)	(689)
Frais postaux & de télécommunications	(148)	(114)
Sous-traitance (1)	(294)	(365)
Autres	(141)	(117)
Services extérieurs et achats consommés	(67 585)	(41 384)

1) Une partie du produit de Crédit d'impôt Recherche (CIR) est présenté en déduction de la charge de sous-traitance pour 14 K€ et en déduction des achats consommés pour 165 K€ au 30 juin 2023.

8.4. Charges de personnel et effectifs

en milliers d'euros	30 juin 2023	30 juin 2022
Charges de personnel		
Rémunérations (1)	(11 156)	(9 824)
Charges sociales (1)	(3 533)	(3 458)
Autres avantages court terme	(143)	(158)
Coûts des services rendus des régimes à prestations définies	45	0
Coûts des paiements en actions	(720)	(1 976)
Charges patronales sur paiements en actions	0	(26)
Participation des salariés	0	0
Total	(15 507)	(15 442)

1) Une partie du produit de Crédit d'impôt Recherche (CIR) est présenté en déduction de la charge de rémunérations pour 379 K€ et en déduction des charges sociales pour 292 K€ au 30 juin 2023.

L'effectif moyen en équivalent temps plein est le suivant :

	30 juin 2023	30 juin 2022
Cadres	228	209
Non Cadres	493	421
Total	722	630

8.5. Impôts et taxes

en milliers d'euros	30 juin 2023	30 juin 2022
Taxes assises sur les salaires	(241)	(196)
Autres taxes	(281)	(166)
Impôts & taxes	(522)	(361)

8.6. Dotations/Reprises aux amortissements et provisions d'exploitation

en milliers d'euros	30 juin 2023	30 juin 2022
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	(1 739)	(1 475)
Amortissements des droits d'utilisation sur immobilisations corporelles	(998)	(598)
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(1 770)	(1 215)
Provisions pour risques et charges	(881)	(374)
Dépréciation nettes sur stocks et créances (1)	(3 272)	(690)
Dotations nettes	(8 661)	(4 352)

1) Dont 1 358 K€ de dépréciation de stock identifiés excédentaires ou en obsolescence à la fin du premier 2023.

8.7. Résultat opérationnel non courant

Il n'y a pas d'élément opérationnel non courant enregistré sur le premier semestre 2023 et 2022.

8.8. Résultat financier

en milliers d'euros	30 juin 2023	30 juin 2022
Produits financiers encaissés sur les actifs financiers	90	2
Produits financiers non encaissés	7	0
Produits financiers	97	2
Charges d'intérêts sur emprunt (1)	(1 334)	(1 441)
Coût de l'endettement financier brut	(1 334)	(1 441)
Gains et pertes de change	(203)	592
Dépréciations nettes des actifs financiers évalués au coût amorti	0	0
Variation de juste valeur des dérivés (2)	(1 153)	3 904
Charge d'actualisation sur actifs et passifs non courants ou supérieurs à 12 mois	(35)	0
Charge du taux d'intérêt effectif sur les passifs financiers (TIE) (3)	(715)	(591)
Charges d'intérêts des dettes sur biens pris en location	(312)	(161)
Frais et commissions bancaires	(452)	(106)
Autres produits financiers	68	19
Avantages octroyés sur PGE avec taux à des conditions hors marché	252	288
Autres charges et produits financiers nets	(2 551)	3 944
Résultat financier	(3 787)	2 504

1) Dont au 30 juin 2023 pour (841) K€ d'intérêts sur l'emprunt souscrit auprès de la BEI. Une partie des intérêts a été payée en juin 2023 auprès de la BEI pour 671 K€.

2) Dont au 30 juin 2023 pour (812) K€ de variation de juste valeur sur le dérivé BSA BEI Warrant A et (341) K€ de variation de juste valeur sur le dérivé BSA BEI Warrant C (cf. Note 7.14), et 2 687 K€ de variation de juste valeur sur le dérivé BSA BEI Warrant A et 1 217 K€ de variation de juste valeur sur le dérivé BSA BEI Warrant C au 30 juin 2022.

3) Dont au 30 juin 2023 pour (666) K€ de charges financières liée à l'impact du TIE d'origine de l'emprunt BEI Tranche A.

8.9. Impôt sur les résultats

en milliers d'euros	30 juin 2023	30 juin 2022
Impôts courants	(141)	(1)
Impôts différés	453	(160)
Charge fiscale	313	(161)

La preuve d'impôt sur les périodes présentées est la suivante :

en milliers d'euros	30 juin 2023	30 juin 2022
Charge fiscale théorique (au taux en vigueur)	4 084	2 418
Charge fiscale réelle	313	(161)
Différence	3 771	2 580
Différences permanentes sur les paiements en actions	180	28
Autres différences permanentes	18	0
Crédits d'impôt (CIR)	(125)	(182)
Dérivés sur les instruments financiers	447	(976)
Paiements en actions	0	494
Charges financières non déductibles et non reconnues	0	0
Déficit fiscal né sur la période et non reconnu au bilan	3 176	3 097
Utilisation de déficits fiscaux antérieurs non reconnus au bilan	0	0
Différence de taux entre pays	83	0
Frais d'introduction en bourse et autres frais d'augmentation de capital	0	0
Autres différences	(8)	118
Total	3 771	2 580

Note 9. Informations relatives aux postes de l'état du tableau des flux de trésorerie consolidé

9.1. Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations

en milliers d'euros	30 juin 2023	30 juin 2022
Dotations nettes aux immobilisations	3 509	2 690
Dotations nettes des droits d'utilisation sur immobilisations corporelles	998	598
Dotations nettes des provisions pour risques et charges	881	374
Dotation aux coûts des services rendus des régimes à prestations définies	(45)	0
Dépréciation nettes sur actifs financiers	0	0
Dotations nettes	5 344	3 662

9.2. Besoin en Fonds de Roulement

en milliers d'euros	Notes	31 décembre 2022	BFR	Effets d'actualisation et autres effets non cash en BFR	Effets de conversion	30 juin 2023
Stocks nets	7.6	37 476	4 187		(451)	41 212
Créances clients nettes	7.7	15 960	4 448		885	21 293
Autres actifs	7.8	10 563	2 961	1	(380)	13 145
Dettes fournisseurs	7.17	(20 152)	6 029	(0)	175	(13 948)
Autres passifs	7.18	(14 517)	(4 185)	18	40	(18 643)
Total		29 332	13 440	18	269	43 059

en milliers d'euros	Notes	31 décembre 2022	Variation et impact résultat	Effets d'actualisation et autres effets non cash en BFR	Effets de conversion	30 juin 2023
Variation des impôts différés	7.19	146	453	13	1	613
Variation des créances et dettes IS (1) 7.8 et 7.18		2 734	664	(25)	9	3 382
dont CIR		2 939	500	48		3 487
Charges fiscales comptabilisées	8.9	(398)	(313)			313
Total des variations de l'impôt			305	(60)	10	

(1) Dont 3 487 K€ de créance CIR (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) au 30 juin 2023. La créance de CIR relative à l'exercice 2018 a été encaissée en juin 2022 pour un montant de 725 K€.

9.3. Flux de trésorerie sur acquisitions d'immobilisations

en milliers d'euros	30 juin 2023	30 juin 2022
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(4 001)	(2 140)
Acquisition d'immobilisations corporelles nettes des avances et acomptes	(2 635)	(1 988)
Acquisition d'actifs financiers	(81)	(98)
Total Investissements	(6 716)	(4 226)
Dette sur acquisition d'immobilisation	0	1 058
Flux de trésorerie nets sur acquisition d'immobilisations	(6 716)	(3 168)

9.4. Plus/(Moins) value sur cessions d'immobilisations

en milliers d'euros	30 juin 2023	30 juin 2022
Produits de cession d'immobilisations incorporelles	0	0
Produits de cession d'immobilisations corporelles	0	0
Produits de cession d'actifs financiers	0	0
Val. nette comptable des immobilisations incorporelles cédées	0	0
Val. nette comptable des immobilisations corporelles cédées	2	50
Plus/(Moins) value sur cessions d'immobilisations	2	50

9.5. Flux de trésorerie sur les cessions d'immobilisations

en milliers d'euros	30 juin 2023	30 juin 2022
Cessions d'immobilisations incorporelles	0	0
Cessions d'immobilisations corporelles	0	0
Cessions d'actifs financiers	0	0
Créance sur cession d'immobilisation	0	0
Flux de trésorerie nets sur cessions d'immobilisations	0	0

9.6. Flux de trésorerie sur les variations de périmètre

en milliers d'euros	30 juin 2023	30 juin 2022
Acquisition le 31 mai 2022 de titres NEoT Capital auprès de Mitsubishi Corporation	0	(2 292)
Flux de trésorerie nets sur variation de périmètre	0	(2 292)

Note 10. Autres informations

10.1. Evènements postérieurs au 30 juin 2023

Il n'existe pas d'évènements significatifs postérieurs au 30 juin 2023.

10.2. Relations avec les parties liées

10.2.1. Rémunérations versées au management

Les rémunérations versées au management sont présentées à la note 10.2.1 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2022.

L'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé dans sa session du 23 juin 2023 la politique de rémunération des mandataires sociaux notamment sur une enveloppe annuelle de rémunération des mandataires pour un montant de 456 K€ au titre de l'exercice 2023.

10.2.2. Transactions avec les parties liées

Les principales parties liées et transactions avec les parties liées sont définies et présentées aux notes 3.3.32 et 10.2.2 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2022.

La note ci-dessous présente les principales transactions et les soldes du premier semestre 2023 :

en milliers d'euros	30 juin 2023	30 juin 2022
Créance envers NEoT CAPITAL	0	359
Créances clients avec des actionnaires	71	239
Dette financière envers les actionnaires	(979)	(324)
Total éléments de l'état de la situation financière	(908)	274
Salaires et autres avantages à court terme	(1 810)	(1 684)
Paiements en actions	(710)	(1 516)
Honoraires	(162)	(60)
Autres charges	(226)	(225)
Chiffre d'affaires	87	1 017
Achats	0	(30)
Produits d'intérêt sur créance envers NEoT CAPITAL	67	13
Total éléments du compte de résultat	(2 754)	(2 485)

10.3. Engagements hors bilan

Les engagements au 30 juin 2023 sont les suivants :

- **Signature du contrat de location aux Etats-Unis**

Forsee Power Inc. a signé le 25 juillet 2022 un contrat de location portant sur un bâtiment industriel de 12 820 m² situé à Hilliard en périphérie de la ville de Columbus dans l'état de l'Ohio. Ce contrat de location porte sur une durée initiale du 1^{er} novembre 2022 au 31 janvier 2033 et peut être renouvelé à deux reprises pour une période de 5 ans.

Ce contrat de location est assorti d'une lettre de crédit SBLC d'un montant de 1 M\$.

- **Lettre de crédit SBLC au profit d'un bailleur immobilier et gage en espèce**

Forsee Power a obtenu le 25 juillet 2022 auprès d'un établissement bancaire français une lettre de crédit SBLC (*stand-by lettre of credit*) pour un montant maximum de 1 M\$ au profit du propriétaire du bâtiment industriel loué à Hilliard aux Etats-Unis. Le montant garanti par cette lettre de crédit SBLC est dégressif annuellement de 10% jusqu'au 1^{er} novembre 2032.

Cette lettre de crédit SBLC est assortie d'un gage en espèce rémunéré pour un montant de 1 M€ à compter du 25 juillet 2022 et jusqu'au 25 juillet 2027.

- **Bail précaire Ecully**

Le bail précaire du site occupé à Ecully suite à la reprise le 21 juillet 2021 d'une partie de l'activité et des actifs repris de la société Holiwatt (ex-Centum Adetel Transportation) a été prolongé jusqu'au 31 octobre 2022, puis jusqu'en août 2023.

- **Bail commercial Dardilly (Lyon)**

Un bail commercial en état futur d'achèvement a été signé le 11 mai 2023 portant sur un bâtiment neuf de 1 992 m² situé à Dardilly (Lyon) pour y installer les activités et les actifs de la société repris de la société Holiwatt. Le bail en état futur d'achèvement a une prise d'effet du bail au 1^{er} octobre 2023 pour une durée minimale de 9 ans avec une mise à disposition des locaux au 5 juin 2023.

- **Bail commercial NEO T Capital**

Un bail commercial relatif à des bureaux situés à Paris a été signé le 26 juin 2022 par la participation NEO T Capital

- **Nantissement du fonds de commerce au profit de la BEI**

Un nantissement du fonds de commerce au profit de la BEI a été consenti lors du tirage de la Tranche A de 21,5 M€ en juin 2021.

- **Garanties accordées auprès de Mitsui & Co**

Aux termes d'un contrat appelé *Investment Agreement* conclu le 18 décembre 2017, Forsee Power SA a consenti des garanties au bénéfice de Mitsui & Co., Ltd. Si une déclaration de la garantie s'avère inexacte, Forsee Power SA s'est engagé à réparer le préjudice subi par Mitsui & Co., Ltd. au travers soit (i) d'un paiement, soit (ii) d'une émission d'actions réservée à Mitsui, sur exercice des BSA_G détenus par Mitsui (dans la limite maximum de 52.748 nouvelles actions). Suite à l'annulation des BSA_G par décisions de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2021, Mitsui & Co., Ltd. ne pourrait solliciter la réparation du préjudice qu'au travers le paiement par la Société d'une indemnisation à son bénéfice. Aucune demande d'indemnisation n'a été reçue par Forsee Power SA à la date d'arrêté des comptes semestriels au 14 septembre 2023. Le montant maximum de l'indemnisation qui pourrait être due par Forsee Power SA est plafonnée à 4,5 M€. Ce plafond est toutefois assez théorique car l'engagement d'indemnisation de la Forsee Power SA a expiré au mois de juin 2019 pour la plupart des sujets couverts par la garantie. Seuls les préjudices issus de violations des déclarations afférentes aux matières fiscales, anti-corruption ou environnementales restent couverts jusqu'à leur période de prescription plus 30 jours (à savoir jusqu'au 31 janvier 2021 pour la plupart des sujets fiscaux et jusqu'à l'expiration d'une période de 30 ans courant depuis décembre 2017 pour les sujets anti-corruption et environnementaux).

3.2 Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes

Période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023

Aux actionnaires de la société FORSEE POWER SA,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société, relatifs à la période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023 qu'ils sont joints au présent rapport ; la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS relative à l'information financière intermédiaire publié par l'International Accounting Standard Board (IASB) tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Paris-La Défense et Sarcelles, le 14 septembre 2023

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés

Jean LEBIT

Thierry QUERON